

LeMag

24 AVRIL-MAI-JUIN 26

MORAINVILLIERS
BURES



UNE ÉQUIPE
MUNICIPALE RENOUVELÉE
À VOTRE SERVICE !

ACTUS

La protection civile
s'installe à Morainvilliers

P14

PORTRAIT

Adeline Tabary,
auteure Morainvilloise

P22/25

ENVIRONNEMENT

Tous au
compost !

P30



CONSEIL
MUNICIPAL
DES JEUNES

organise pour
une grande collecte

LES RESTAURANTS
DU COEUR
LES RELAIS DU COEUR
des Yvelines



Samedi 13 juin 2026
de 9h30 à 12h

> Place de l'Eglise Morainvilliers



Vêtements enfants 0-12 ans
Fille et garçon



Cartables



Matériel puériculture
Poussette, siège auto, transat,
chauffe biberon, lit pliant,
drap...

SEULS LES OBJETS ET VETEMENTS PROPRES ET EN
BON ETAT SONT ACCEPTES NATURELLEMENT



MORAINVILLIERS
BURES





Chers Morainvillois, Chers Burois,

Voici ce nouveau numéro du Mag, première édition publiée à l'issue de la période électorale.

Avant toute chose, au nom des conseils municipaux, ancien comme nouveau, je tiens à vous adresser mes sincères remerciements pour votre soutien lors de ces élections. Bien qu'une seule liste fût en présence et que l'enjeu ait pu sembler limité, et malgré une météo propice aux activités en plein air, vous vous êtes déplacés pour voter et nous avez ainsi témoigné votre confiance.

Un grand merci à toutes et à tous ! Notre équipe, pour moitié renouvelée, s'attelle désormais à mettre en musique notre programme.

Dans les pages qui suivent vous pourrez lire le détail des résultats, l'installation du nouveau conseil, l'avancée de divers travaux tels que ceux du 2ème étage de la mairie, ceux dans les locaux des services techniques, mais aussi la vie dans notre commune : anniversaires, décès et mise en garde contre les graves risques du protoxyde d'azote dont nous trouvons régulièrement des bonbonnes sur notre territoire. J'insiste sur le fait que penser qu'elles sont uniquement le fait de personnes de passage, étrangères à la commune, serait la pire réaction. Nos jeunes sont, comme partout, sujets au stress ambiant et notre vigilance est la condition de leur bien vivre aujourd'hui, pour préserver leur avenir:

Nous vous rappelons également les services et les conseils de la mairie et notamment de France Services, pour vos démarches administratives : compte Ameli, déclaration d'impôts, et une nouveauté avec des permanences d'Energies Solidaires pour vous accompagner dans les travaux d'isolation thermique de vos bâtiments et de sobriété de votre mode de chauffage.

En matière de sécurité, plusieurs actions ont été prises. D'abord dans le cadre de la collaboration avec les services d'incendie, les jeunes du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) ont pu bénéficier d'une visite passionnante de la caserne des pompiers de Poissy. L'implantation de la Protection Civile au cœur de la commune nous permettra aussi de mettre en place un programme de formation à destination de plusieurs publics cibles. Enfin, le déploiement de Voisins Vigilants se poursuit et nous permet une communication plus facile et plus de réactivité quant aux problèmes d'incivilité de toute nature.

Et bien sûr, un retour sur les animations qui ont émaillé les dernières semaines et un rappel des festivités à venir. Ayez le réflexe d'inscrire les dates dans votre agenda pour profiter de chacune d'entre elles !

Au plaisir de vous retrouver prochainement à l'occasion de ces diverses manifestations et, je l'espère autant que vous tous, de vous croiser très bientôt dans nos tout nouveaux commerces locaux.

Bien à vous.

Fabienne DEVEZE et l'équipe municipale.

HORAIRES

ACCUEIL :

Lundi : 9h à 12h / 14h à 17h
 Mardi : 9h à 12h
 Mercredi : 9h à 12h
 Jeudi : 9h à 12h / 14h à 18h
 Vendredi : / 14h à 17h
 Samedi : 9h à 12h

URBANISME ET CADASTRE :

Uniquement
 lundi, mardi et jeudi
 de 9h00 à 12h00.

CCAS :

Uniquement mardi
 de 9h30 à 12h00.
social@morainvilliers-bures.fr

CONTACT

Le maire et les élus reçoivent sur rendez-vous.

PAR TÉLÉPHONE : 01 39 75 87 53
 aux horaires d'ouverture (ci-contre)

PAR COURRIEL :
 Depuis le formulaire NOUS CONTACTER
 sur notre site www.morainvilliers-bures.fr

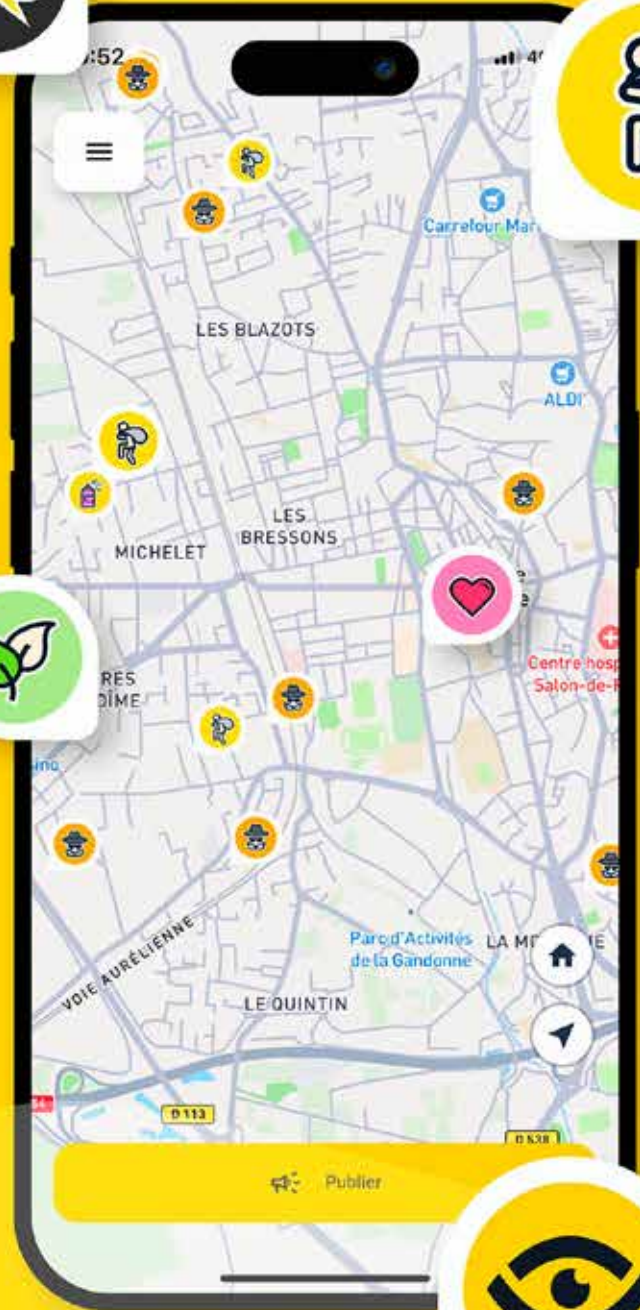
PAR COURRIER :
 Mairie - 6 Allée des Tilleuls
 78630 Morainvilliers



WWW.MORAINVILLIERS-BURES.FR



ENSEMBLE, RENFORÇONS LA SÉCURITÉ DE NOTRE VILLE !



Comment ça fonctionne ?

1. Je crée mon compte

Je m'inscris gratuitement sur la plateforme Voisins Vigilants et Solidaires.

2. Je valide mon adresse

Je renseigne mon adresse pour confirmer que je fais bien partie de la communauté de ma ville.

3. Je publie une alerte

Sécurité, écologie ou solidarité : j'informe mes voisins et la mairie d'une situation du quotidien pour agir ensemble.





MAIRIE

6 à 11

Conseils municipaux des 18 février, 21 mars et 14 avril 2026 / Changement de personnel en Mairie / Etat civil / Déclaration d'impôts sur les revenus / Compte Ameli et France Services / Pensez à renouveler vos titres / Opération Tranquillité Vacances / Barbecue et Piscine / Travaux Bruyants / Organiser un événement sur le domaine public.



ACTUS

12 à 18

Nouveau parcours accrobranche Indian Forest / Charles Reichenbach a fêté ses 100 ans / Rénovation des combles du Château Davillier / Travaux Services Techniques / La Protection Civile installe une antenne à Morainvilliers / Sensibilisation à la Fibromyalgie / Portes-ouvertes de l'établissement médico-social Caritas / Le fléau du Protoxyde d'Azote / Déjections canines / Urbanisme, un cadre à respecter.

FOCUS

19 à 21

Retour sur les élections municipales 2026.

PORTRAIT

22 à 24

Adeline TABARY, une auteure Morainvilloise.

RETRO

25 à 29

Concours décorations de Noël du CMJ / Exposition 20 000 yeux sous les mers / L'hôpital des doudous / Atelier ludique sécurité routière / Le CMJ à la caserne des pompiers de Poissy / Pâques en folie 2026.

ENVIRONNEMENT

30 à 33

Tous au compost ! / Calendrier utile / Lutte contre les chenilles processionnaires / Attention aux plantes envahissantes / Entretien des haies et clôtures / Tri sélectif : la chasse aux déchets non conformes / J'aime ma planète.

AGENDA

34 à 38

Pass Destination / Grand Printemps GPSEO / Terres de Seine / Appel à candidature Propos d'Artistes / Sorties nature en Yvelines / Calendrier des événements.

ASSOCIATIONS

39 à 41

Bur'Animations / Arabesque / BMB / TCMB / Temps Libre / La Licorne.

ANNONCES

42 à 43

BB Sitting / Communauté Emmaüs Dennemont / Le CCAS recense les personnes vulnérables.



LE MAG

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Fabienne DEVÈZE

DIRECTRICE ÉDITORIALE :
Stéphanie MARTIN

RÉDACTION : Equipe municipale

PHOTOGRAPHIES : Service Communication,
Pixabay, Adobe Stock et Contribution gracieuse
de Monsieur Fabrice CAO que nous remercions.

DÉPÔT LÉGAL : 2e trimestre 2026

RÉGIE PUBLICITAIRE :
LVC COMMUNICATION - 01 49 39 05 85

CRÉATION ET RÉALISATION :
ANNA DESIGN - 06 74 02 28 69

IMPRESSION :
Imprimerie POISNEUF - 02 97 22 23 40



PROCHAIN BOUCLAGE

25 - Trimestriel Juill-Août-Sept 2026
Remise textes : le 15 Juin 2026
Parution : le 15 Juillet 2026



RETROUVEZ

Les dates de conseils et toutes
les séances en ligne
sur LeSite

www.morainvilliers-bures.fr

> Rubrique Ma Commune

> La Mairie

> Actes réglementaires

> Délibérations



ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FÉVRIER 2026

1. Approbation du compte-rendu de la séance précédente.
2. Décisions.
3. Acompte subvention 2026 – La Licorne.
4. Subventions aux coopératives et USEP des écoles – année 2026.
5. Subvention TELETHON.
6. Engagement et poursuite de la procédure d'abandon manifeste – parcelle AC 431.
7. Procédure abandon – engagement de la commune – parcelle AA20.
8. Engagement de la procédure engagement abandon manifeste - parcelle AA16.
9. Budget primitif 2026 de la commune.
10. Autorisation de programme/crédits de paiements – pôle scolaire Bures.
11. Vote des taux de la fiscalité directe locale – année 2026.
12. Présentation du rapport d'activité et du développement durable 2025 de la CU GPSEO.
13. Questions diverses.
Projet classe découverte – école élémentaire de Bures.
Rapport prix qualité assainissement 2024.
Rapport prix qualité service public eau potable année 2024.



ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026

1. Approbation du compte-rendu de la séance précédente.
 2. Election du Maire.
 3. Fixation du nombre de postes d'adjoints.
 4. Election des adjoints.
- Lecture de la charte de l'élu local.

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2026

1. Approbation compte-rendu de la séance précédente.
2. Décisions.
3. Fixation du montant de l'indemnité de fonction du Maire.
4. Fixation des indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux ayant une délégation.
5. Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal.
6. Installation des commissions municipales.
7. Élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres.
8. Constitution de la commission communale des impôts directs.
9. Élection des représentants au sein du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Social de Morainvilliers.
10. Désignation des représentants de la commune de Morainvilliers auprès de la commission locale d'évaluation des charges transférées créée entre la Communauté Urbaine de Grand Paris Seine et Oise et ses communes.
11. Élection des délégués et suppléants au Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Saint Germain-en-Laye.
12. Élection des délégués et suppléants au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique petite enfance.
13. Élection des délégués et suppléants au Syndicat Intercommunal Handi Val de Seine.
14. Désignation d'un délégué au Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales.
15. Dépôt d'un dossier de demande de subventions DETR pour le projet – Création d'un pôle associatif.
16. Dépôt d'un dossier de demande de subventions DSIL pour le projet – Création d'une école maternelle.
17. Dépôt d'un dossier de demande de subventions au titre du programme amendes de police 2026 – Création d'un parking à l'école Yves Duteil et installation d'un abribus dans la rue de la Croix de l'Orme.
18. Subventions aux associations.
19. Participation au projet scolaire 2026 – Ecole maternelle de Bures.
20. Participation au projet scolaire 2026 – Ecole élémentaire de Bures.
21. Création de deux emplois non permanents suite à un accroissement saisonnier d'activité.
22. Mise à jour du tableau des emplois.
23. Questions diverses.

CHANGEMENTS AU SEIN DU PERSONNEL DE LA MAIRIE !

Nous vous invitons à souhaiter la bienvenue avec nous aux nouvelles recrues de la mairie :



Direction Générale des Services :

Joana BARBOSA est arrivée le 30 mars 2026 en remplacement de Valérie GOURLAY qui prendra officiellement sa retraite le 29 mai 2026. Nous lui souhaitons tout le meilleur pour la suite et la remercions pour son engagement sans faille après 21 années de carrière en Mairie de Morainvilliers au poste de DGS.



Adjoint Technique :

Abdoul-Karim KONATE arrivé le 02 mars 2026 a remplacé Sébastien DORISON dont le contrat s'est terminé le 05 janvier 2026 après 1 an à nos côtés.



Adjoint Technique :

Bryan FRAGNIERE arrivé le 15 décembre 2025 remplace Alain DELAPIERRE qui est parti en retraite le 31 janvier 2026 après plus de 28 années de carrière.



Adjoint administratif en charge de la comptabilité :

Marta COUDERC arrivée le 02 février 2026 est venue remplacer Sahar MEZRANI dont le contrat s'est terminé le 13 janvier 2026.

ETAT CIVIL

NAISSANCE



Bienvenue à
Kemi KAPEA YOUNBI

né le 20 janvier 2026

DÉCÈS

Plusieurs figures du village nous ont quitté ces derniers mois.



Paul BOUDET
nous a quitté le 24 novembre 2025. Maraicher et arboriculteur, il était installé avec son épouse à Morainvilliers.



Irène LE NAGARD, issue d'une famille de maraichers de Chambourcy, s'était installée à Morainvilliers en 1945 pour cultiver des parcelles de maraichage sur la commune. Irène nous a quittés le 07 janvier 2026 à quelques semaines de ses 100 ans qu'elle aurait dû fêter fin avril.



Gérard FABUREL est décédé le 04 janvier 2026. Ce Morainvillois fut longtemps bénévole, notamment lors des brocantes, mais aussi élu municipal lors d'une élection partielle en 2006.

Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches.



IMPÔTS 2026 : DATE LIMITE POUR REMPLIR VOTRE DÉCLARATION DE REVENUS

C'est le retour du rituel printanier: Le Trésor public a levé le voile sur le calendrier de la déclaration des revenus 2025, qui est accessible dans votre espace personnel depuis le 9 avril 2026.

Si l'ouverture est commune à tous, la clôture dépend du département de résidence au 1er janvier 2026. Voici les dates limites pour valider votre déclaration en ligne :

- Zone 1 (01 à 19 et non-résidents) : jeudi 21 mai 2026 (23h59)
- Zone 2 (20 à 54) : jeudi 28 mai 2026 (23h59)
- Zone 3 (55 à 976) : jeudi 4 juin 2026 (23h59)

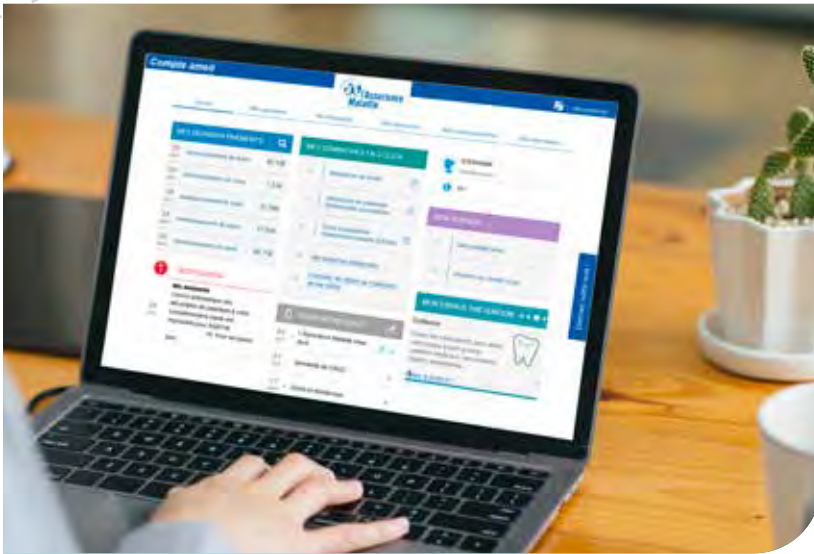
Pour ceux utilisant encore le formulaire papier, la date limite est avancée au 19 mai 2026.



France Services peut vous accompagner. N'hésitez pas à prendre rendez-vous en Mairie de Morainvilliers au **01 39 75 85 90** ou en contactant **franceservice | @morainvilliers-bures.fr**

La DDFIP peut également vous aider, n'hésitez pas à contacter le **0809 401 401** (service gratuit + prix d'un appel local), numéro national permettant à l'ensemble des usagers de pouvoir joindre un agent de l'administration fiscale du **lundi au vendredi de 8h30 à 19h.**

Vous pouvez également les joindre via la messagerie sécurisée depuis votre espace particulier sur **www.impots.gouv.fr**



MON COMPTE AMELI

La dématérialisation est de plus en plus présente dans notre société. Pour avoir accès à certains services publics, il est indispensable d'avoir des comptes en ligne. C'est un outil essentiel pour gérer sa santé.

Qu'est-ce qu'un compte Ameli ?

Le compte Ameli est l'espace personnel en ligne proposé par l'Assurance Maladie. Gratuit et sécurisé, il permet à chaque assuré de gérer simplement ses démarches de santé, sans avoir à se déplacer. Aujourd'hui, il constitue un outil central pour suivre ses remboursements et accéder à de nombreux services administratifs.

A quoi sert-il ?

Le **compte Ameli** facilite la gestion des démarches liées à la santé. Il permet notamment de :

- Consulter les **remboursements de soins** (consultations médicales, médicaments, examens)
- Télécharger des **attestations** (droits à l'Assurance Maladie, Carte Vitale)
- Mettre à jour ses **informations personnelles** (adresse, coordonnées bancaires)
- Contacter sa **caisse primaire d'Assurance Maladie** via une messagerie sécurisée
- Suivre certaines **démarches administratives**, comme la déclaration d'un médecin traitant
- Commander une **nouvelle carte vitale** (perte ou renouvellement)

Pourquoi utiliser le compte Ameli ?

Le compte Ameli permet de gagner du temps, d'éviter des déplacements et de conserver une trace de ses démarches de santé. Il favorise également une meilleure compréhension de ses droits et de ses remboursements. Dans un contexte de dématérialisation croissante des services publics, il devient un outil incontournable pour les assurés.

Quelles sont les démarches pour en créer un ?

Avant de pouvoir créer un compte Ameli, il faut impérativement avoir 18 ans et posséder un numéro de sécurité sociale.

- Aller sur le site Ameli.fr
- Sur la page d'accueil, cliquer sur « créer un compte »
- Renseigner les informations suivantes :
 - Numéro de sécurité sociale
 - Date de naissance
 - Code postal
- Choisir une adresse mail et un mot de passe
- Activer le compte Ameli en cliquant sur le lien reçu dans le mail d'activation

BESOIN D'AIDE ?



**UN ORDINATEUR EST
A VOTRE DISPOSITION
EN ACCES LIBRE
AUX HORAIRES D'OUVERTURE**

Contact : Sylvie PUSCHMANN

01 39 75 85 90

franceservices1@morainvilliers-bures.fr

Mairie • 6, Allée des Tilleuls

78630 Morainvilliers



Une fois votre compte créé, vous pouvez vous connecter à tout moment avec votre identifiant (numéro de sécurité sociale) et le mot de passe que vous avez choisi.

Existe-t-il une application ?

L'application **Appli Carte Vitale**, vous permet d'utiliser votre carte Vitale sur votre téléphone, simplement et en toute sécurité, lors de vos rendez-vous médicaux ou en pharmacie.

Plus besoin de la chercher : elle est toujours avec vous !

Elle permet de :

- **Ne plus oublier sa Carte Vitale**
- **Faciliter les démarches chez le médecin ou à la pharmacie**
- **Être remboursé comme avec la carte habituelle**

Vous avez besoin d'aide ? La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) est joignable au **3646**. Vous avez aussi des conseillers France Services à votre écoute.

BIENTÔT LES VACANCES ? PENSEZ À RENOUELER VOS TITRES D'IDENTITÉ !

En prévision des vacances d'été et des examens de fin d'année scolaire, qui constituent des périodes de forte demande de titres, nous vous invitons à vérifier dès à présent la validité de vos titres d'identité et à les renouveler si besoin.

En effet, depuis presque un an, les délais d'instruction et de production des titres d'identité sont revenus à la normale et de nombreux créneaux de rendez-vous sont disponibles en Mairie. C'est donc la période idéale pour renouveler votre passeport et/ou carte d'identité !

➔ www.morainvilliers-bures.fr/mes-demarches/etat-civil/



ATTENTION

FRANCE TITRES MODIFIE TEMPORAIREMENT SES HORAIRES DE RETRAIT

Nous vous informons d'une modification des horaires de retrait des cartes nationales d'identité et des passeports au sein de la Mairie. Les retraits ne se feront plus les jeudis et samedis matin. Ils seront désormais possibles, aux horaires habituels d'ouverture de la Mairie, sans rendez-vous :

- Lundi : 9h00 à 12h00
14h00 à 17h00
- Mardi : 9h00 à 12h00
- Jeudi : 9h00 à 12h00
14h à 18h00
- Vendredi : 14h00 à 17h00

NOUVEAUTE FRANCE SERVICES :



DES PERMANENCES FRANCE RENOV' AVEC ENERGIES SOLIDAIRES



Vous avez un projet de rénovation énergétique ? A quelles aides avez-vous droit ? Etes-vous éligible à la prime France Rénov' ?

Autant de questions auxquelles un conseiller de l'Association Energies Solidaires pourra répondre lors d'un rendez-vous d'accompagnement personnalisé de 45 minutes au sein des locaux de France Services (en Mairie de Morainvilliers – 6 Allée des Tilleuls).

Les permanences 2026 auront lieu les Jeudis 21 mai / 18 juin / 17 septembre / 15 octobre / 19 novembre / 17 décembre

➔ Prenez RDV dès maintenant sur : <https://urls.fr/F2Fi74>



VOUS QUITTEZ VOTRE DOMICILE ? DÉCLENCHÉZ L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV)

Vous partez bientôt en vacances ? Afin d'éviter les cambriolages, inscrivez-vous à l'opération tranquillité vacances. Les services de la gendarmerie d'Orgeval se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...). Pour vous inscrire :

➔ Vous pouvez utiliser le service sur internet www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241





BARBECUE & PISCINE : L'APPEL AU BON SENS

Bien qu'il n'existe pas de réglementation particulière, il suffit de faire preuve de bon sens concernant l'utilisation des barbecues. Bien évidemment ils sont interdits en forêt et sur les espaces publics... Ils doivent se faire dans des lieux réservés à cet effet et non de manière sauvage, dans des zones dégagées (éloignées de végétations sèches) et ils ne doivent pas importuner les personnes alentour (odeurs, fumées...).

Quant aux nuisances sonores occasionnées par l'utilisation des piscines en extérieur, là encore, il convient de respecter la quiétude de ses voisins car une piscine fréquentée génère du bruit. La réglementation en vigueur veille également à limiter les nuisances visuelles. Respecter les règles permet de se baigner en toute intimité mais surtout de ne pas importuner son voisinage. Il est donc préférable pour tous que la piscine se trouve à l'abri des regards et ne représente pas de nuisance sonore (cris des baigneurs, plongeurs, pompe du système de filtration qui fonctionne la nuit, le jour...).



TRAVAUX BRUYANTS : RESPECTONS NOS VOISINS

Nous vous rappelons que l'utilisation d'engins à moteur, tronçonneuses, tondeuses thermiques ou électriques, jets haute pression... tous travaux bruyants sont :

- Interdits les jours fériés toute la journée
- Tolérés les dimanches de 10h à 12h
- Permis les autres jours sauf entre 20h et 8h

COMMENT ORGANISER UN ÉVÉNEMENT SUR LE DOMAINE PUBLIC ?

Vous souhaitez organiser une manifestation publique (fête associative, fête de voisins, ...) ou avez besoin d'occuper le domaine public à l'occasion d'un déménagement ou encore de travaux (échafaudage, benne...)?

Pensez à faire une demande préalable en Mairie afin de valider toute demande au minimum 3 semaines avant la date de l'événement. Aucune demande de dernière minute ne sera acceptée.

■ Pour ce faire, vous pouvez remplir le formulaire en ligne sur :

➔ www.morainvilliers-bures.fr/mes-services/communication/manifestations-publiques/?

N'oubliez pas de fournir les documents nécessaires selon votre cas (Assurance responsabilité civile, pièce d'identité, Cerfa 14024*01 de demande d'arrêt de police de la circulation...) afin de garantir que votre demande puisse être traitée dans les meilleurs délais..





NOUVEAU PARCOURS À L'ACCROBRANCHE INDIAN FOREST YVELINES



Situé dans la forêt départementale des Grands Bois à Morainvilliers, l'Accrobranche Indian Forest Yvelines s'agrandit avec la mise en place d'un **second parcours pour les petits** sous un parcours ados/adultes déjà existant.

Ouverture en avril 2026.



CHARLES REICHENBACH FÊTE SES 100 ANS !

Le 4 février dernier, nous avons eu le plaisir de souhaiter un bon anniversaire à Charles Reichenbach en compagnie de ses enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants. Avec plusieurs élus et sa famille, nous avons fêté l'évènement de ses 100 printemps autour de quelques verres de champagne et un magnifique gâteau.

Charles s'est installé dans la commune, à Bures, avec son épouse en 1967. Il a été conseiller municipal de 1983 à 2001, période pendant laquelle il a présidé à l'intégralité de la restauration de l'église de Morainvilliers avec compétence et opiniâtreté car le dossier s'est étalé sur une période longue et plusieurs phases.

RÉNOUATION DES COMBLES DU CHÂTEAU DAVILLIER

Les combles du Château DAVILLIER vont bientôt se transformer en espaces de travail ! Après plusieurs phases de travaux menées ces dernières années, le chantier de rénovation de la mairie entre dans sa dernière ligne droite avec l'aménagement des combles, dernier plateau encore inexploité du bâtiment représentant 170m² de plancher.

Situé au sommet de l'actuelle mairie, cet espace sera transformé en différents lieux de travail destinés à être mis en location ou à disposition d'utilisateurs extérieurs. L'objectif est de créer un ensemble cohérent d'espaces professionnels, dans la continuité des aménagements déjà réalisés aux étages inférieurs ou dans la maison médicale à l'arrière de l'édifice.

Le projet prévoit l'intégration de sanitaires ainsi qu'un accès facilité grâce à l'ascenseur existant qui desservira désormais également ce niveau. L'intervention respecte la même ligne architecturale et la même qualité d'aménagement que celles mises en œuvre dans les niveaux déjà rénovés, afin de conserver une unité d'ensemble dans le bâtiment.

Le démarrage du chantier a eu lieu fin mars. Cette ultime étape permettra de conclure la transformation progressive du château en un lieu de travail contemporain, tout en valorisant son caractère patrimonial.

Si le calendrier est respecté, ces nouveaux espaces devraient être opérationnels pour la rentrée, avec une occupation prévue à partir du 1er septembre 2026.



↕ Elargissement de passage et reprise de charpente



COMBIEN ÇA COÛTE ?

- Travaux et maîtrise : **273 790.66 €**
(hors escalier de secours extérieur à venir)
- Subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) 2025 : **- 65 040.70 €**
- FCTVA (Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée) : **- 44 912.62 €**
- Autofinancement pour l'opération : **= 163 837.34 €**



Optimisation des services techniques de la commune :

La fermeture entre les bâtiments des services techniques associée à la mise en place de la nouvelle couverture, permettra d'améliorer significativement les conditions de travail en offrant un espace protégé des intempéries. Cette intervention contribuera également à optimiser les conditions de stockage, en sécurisant davantage le matériel et en le préservant des dégradations liées aux variations climatiques.



LA PROTECTION CIVILE INSTALLE UNE ANTENNE À MORAINVILLIERS

Peut-être avez-vous remarqué depuis quelques temps des véhicules au marquage bleu et orange derrière les locaux des services techniques municipaux ? Une antenne de la Protection Civile des Yvelines s'est installée fin 2025 dans notre village.

Aboutissement d'un projet discuté depuis quelques mois, l'antenne de Morainvilliers ainsi qu'un centre logistique de maraudes ont pris progressivement place dans leur bureau et dans l'ancien mobile-home utilisé auparavant par les chasseurs et donné par l'association des chasseurs à la commune.

Le bureau départemental de la Protection Civile 78 est situé à Villennes-sur-Seine mais il était devenu trop étroit. Les dirigeants ont cherché un village à proximité pouvant leur proposer à la fois un bureau pour une nouvelle antenne ainsi qu'un espace de stockage et de stationnement.

La Protection civile 78 assure les Dispositifs Prévisionnels de Secours (DPS) des principaux événements de la commune notamment le Trail du Vieux Lavoir depuis de nombreuses années au mois de juin. Leur présence sur notre commune nous donnera un accès facilité à diverses prestations de secours et de formations.

Dans ce contexte, l'installation de l'antenne de la Protection Civile à Morainvilliers est une initiative intéressante car elle va permettre le déploiement d'un plan de formation aux gestes de secours auprès des agents de la commune, des associations, et à terme, de tous les habitants du village qui souhaitent se former.

Nous espérons aussi qu'une relation plus étroite avec la Protection Civile permettra également de renforcer l'engagement citoyen des habitants en général et des jeunes en particulier autour de la gestion collective de situations d'urgence et pourquoi pas susciter des vocations de secouristes !

QU'EST-CE QUE LA PROTECTION CIVILE ?

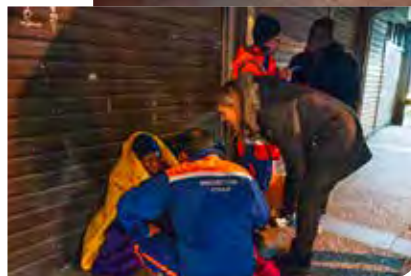
La Protection Civile est une association de loi 1901, reconnue d'utilité publique, agréée de sécurité civile qui a pour objet de mettre en œuvre tous les moyens dont elle dispose en vue d'assurer la protection des populations civiles en temps de paix comme en temps de crise ou de guerre.

32 000 bénévoles, 500 implantations locales et pas moins de **98 associations** composent le visage de la Protection Civile. Ces hommes et ces femmes dévoués au service à la population interviennent sur trois grandes missions : **Aider, Secourir et Former.**

En lien permanent avec le ministère de l'Intérieur, les Sapeurs-Pompiers et le Samu, la Protection Civile déploie ses effectifs en complément des Services de Sécurité Civile sur tous les lieux où le besoin l'appelle.



Maraude avec la participation de la CPME (Confédération des Petites et Moyennes Entreprises) des Yvelines. Les participants se sont répartis dans plusieurs véhicules pour assister les secouristes dans leur tournée d'assistance aux sans-abris sur le territoire.



Si vous souhaitez entrer en contact avec la Protection Civile de Morainvilliers, n'hésitez pas à vous connecter au site :

➔ <https://yvelines.protection-civile.org/>



SENSIBILISATION À LA FIBROMYALGIE #LAFRANCEENBLEU 2026 !

Le 12 mai 2026, à l'occasion de la 33e Journée mondiale de sensibilisation à la fibromyalgie, notre commune s'engage en participant à l'opération nationale **#LaFranceenBleu 2026**. Morainvilliers-Bures éclairera alors symboliquement en bleu sa Mairie ainsi que le Château de Bures et installera des bannières dans notre village aux couleurs de l'association Fibromyalgies.fr au sein du Groupement Fibromyalgie et de l'ENFA (European Network of Fibromyalgia Associations). Le bleu, couleur de l'espoir et de la résilience, a en effet été choisi comme symbole de cette cause.

La fibromyalgie est une maladie encore peu connue, incomprise, très peu prise en charge qui concerne environ 2% de la population et qui se développe de plus en plus. Bien qu'elle soit reconnue comme maladie par l'OMS depuis 1992, par la Haute Autorité de Santé depuis 2025, elle est encore ignorée par une majorité des services de santé.



L'Association Fibromyalgies.fr, fondée en 2009 et reconnue d'intérêt général, a pour objectif d'apporter conseils et soutien aux personnes touchées par la fibromyalgie, de mener des campagnes de sensibilisation et de lutter pour une meilleure reconnaissance institutionnelle et le développement des programmes de recherche sur cette maladie.

Ces initiatives de soutien ont une importance considérable pour les personnes vivant avec la fibromyalgie. Elles permettent non seulement de donner de la visibilité à une pathologie encore trop méconnue, mais aussi d'envoyer un message fort de reconnaissance aux nombreux patients et à leurs proches.



PORTES-OUVERTES DE L'ÉTABLISSEMENT MEDICO-SOCIAL CARITAS

Comme annoncé dans le numéro 21 du Mag' (page 21), l'établissement PHARE, site non occupé depuis une quinzaine d'année, peu perceptible au milieu des arbres, **32 rue de la Fontaine** direction Marsinval, a été réhabilité. Il est devenu un Etablissement Médico-Social comprenant :

- 25 LAM (Lits d'Accueil Médicalisés)
- 25 LHSS (Lits Halte Soins Santé).

➔ **Le 29 mai 2026 de 14H00 à 19H00**, le site fera l'objet d'une porte ouverte pour que les Morainvillois et Burois, et notamment les riverains, puissent visiter les lieux et comprendre le fonctionnement de l'établissement.

Il est important de souligner qu'une cinquantaine d'emplois a été créée grâce à ce centre : Cadre infirmier - Infirmiers(ères) - Aide-soignants(es) - Assistant(e) social(e) - Educateur spécialisé - animateur - Agents hôteliers - Ergothérapeute - Psychomotricien(ne) - Psychologue - Assistant(e) administratif(ve) - Agent logistique et de maintenance.

CARITAS rentre aussi en contact avec les commerces et praticiens locaux pour assurer les différents services nécessaires aux résidents.

**PLUS D'INFOS SUR LE SITE
CARITAS. FR**



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Agence Régionale de Santé
Île-de-France



**LE PROTOXYDE D'AZOTE PRÉSENTE
DES RISQUES MAJEURS POUR LA SANTÉ
ET LA VIE SOCIALE**

LE FLÉAU DU PROTOXYDE D'AZOTE TOUCHE AUSSI MORAINVILLIERS-BURES !

Ne nous leurrions pas, si nous retrouvons parfois des bonbonnes de protoxyde d'azote vides sur nos chemins ou au bord des routes de la commune, elles ont peu probablement été jetées par des personnes extérieures à la commune mais par nos jeunes ou nos proches.

Le protoxyde d'azote est une substance addictive pouvant engendrer une dépendance avec des symptômes plus ou moins graves, que la consommation soit occasionnelle ou fréquente. Aussi connu sous le nom de gaz hilarant, c'est un gaz d'usage courant stocké dans des cartouches pour siphon à chantilly, des aérosols d'air sec ou des bonbonnes utilisées en médecine et dans l'industrie. Détourné de son usage initial pour ses propriétés euphorisantes, il est transféré dans des ballons de baudruche afin d'être inhalé. Lorsqu'il est expulsé de son conteneur, le protoxyde d'azote devient un gaz très froid, incolore, à l'odeur douceâtre.

Nos jeunes, en particulier, peuvent être touchés par ce fléau qui est pris actuellement très au sérieux et fait l'objet de nombreuses campagnes de prévention de la part de l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Détresse psychologique, malaises, vertiges ou encore paralysie : le protoxyde d'azote présente des risques majeurs pour la santé et la vie sociale.

Il est important d'évoquer le sujet au sein de nos foyers et avec nos enfants. Un site d'information est mis à disposition pour ce faire : www.parlons-proto.fr

ATTENTION !

Les bonbonnes vides de protoxyde d'azote présentent une pollution environnementale et doivent faire l'objet d'un recyclage spécifique. Si vous trouvez des bonbonnes laissées à l'abandon dans notre village, vous pouvez les rapporter en Mairie de Morainvilliers ou directement aux Services Techniques (3 allée des Tilleuls) qui se chargeront de les porter en déchetterie spécialisée.



LE PROTO, C'EST TROP RISQUÉ D'EN RIRE. MAIS CE N'EST PAS RISQUÉ D'EN PARLER

**Vous souhaitez être accompagné(e) sur votre consommation ?
Ou parler de la consommation d'un proche, d'un enfant ?**

EN LIGNE

Des ressources à lire en ligne pour faire le point sur sa consommation à retrouver sur drogues-info-service.fr



PAR TÉLÉPHONE

DROGUES-INFO-SERVICE.FR
7j/7 de 8h à 2h. Appel anonyme et gratuit 0 800 23 13 13

Un numéro de téléphone ouvert de 8h à 2h, 7 jours sur 7.

Votre appel est anonyme et gratuit. Que vous soyez concerné(e) directement ou indirectement par une consommation de drogues, vous y trouverez :

- Des professionnels formés aux problèmes d'usage et de dépendance
- Une écoute sans jugement et confidentielle
- Des informations précises, une aide personnalisée
- Des orientations adaptées à votre situation

EN PHYSIQUE

Au sein des Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) ou bien dans les Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA).

Des lieux gratuits et confidentiels pour accueillir des jeunes en questionnement sur leur consommation, ainsi que leur entourage. Les jeunes peuvent s'y rendre seuls ou accompagnés de leur parent ou d'un proche. Les parents peuvent également être reçus avec ou sans le jeune concerné.

Retrouver la liste des lieux d'accueil :



Île-de-France

Pour en savoir plus, rendez-vous sur parlons-proto.fr

DÉJECTIONS CANINES : UN GESTE SIMPLE POUR UN CADRE DE VIE AGRÉABLE

Chaque jour, nos rues, nos trottoirs et nos espaces verts sont partagés par tous : habitants, enfants, promeneurs... et leurs compagnons à quatre pattes. Si la présence des chiens contribue à la convivialité et à la vitalité de notre commune, elle s'accompagne parfois d'un désagrément bien connu : les déjections canines laissées au sol.

Au-delà de l'aspect visuel, ces incivilités ont des conséquences concrètes. Elles peuvent provoquer des chutes, salir les chaussures et les poussettes, et nuire à l'hygiène des espaces publics. Pour les agents municipaux, leur nettoyage représente également un travail supplémentaire et un coût pour la collectivité.

Pourtant, la solution est simple et à la portée de tous. Ramasser les déjections de son chien est un geste de respect envers les autres citoyens et envers notre environnement. De nombreuses communes mettent



à disposition des sacs ou des bornes dédiées : il suffit de s'en munir lors de chaque promenade.

Être propriétaire d'un chien, c'est aussi être responsable. Adopter les bons réflexes, c'est contribuer à préserver la qualité de vie de chacun et à maintenir un cadre agréable pour tous.

Ensemble, faisons preuve de civisme : un petit geste pour chacun, un grand bénéfice pour la collectivité.



URBANISME, UN CADRE À RESPECTER

Nous profitons du Mag' pour vous rappeler qu'avant toute construction, extension, modification de façade, clôture, abri de jardin, mais aussi construction de piscine même non couverte, il est essentiel de vérifier les règles du Code de l'Urbanisme et, le cas échéant de déposer l'autorisation adaptée (DPC ou PC). **La mairie (service de l'urbanisme) accompagne les habitants dans leurs démarches** pour s'assurer que le projet respecte le cadre légal. Nous rappelons que certains projets ne peuvent être régularisés s'ils ne respectent pas la réglementation en vigueur, c'est donc un réel gain de temps que de consulter les services de l'urbanisme en amont.

➔ www.morainvilliers-bures.fr

OÙ QUE VOUS SOYEZ,
SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ
DE NOTRE VILLAGE SUR :

www.morainvilliers-bures.fr



ville_de_morainvilliers_bures



RETOUR SUR LES ELECTIONS MUNICIPALES 2026

Un GRAND merci à tous ceux qui nous ont renouvelé leur confiance !

Malgré le soleil qui a brillé toute la journée du dimanche 15 mars 2026 et le sentiment que voter ne servait à rien avec une seule liste, vous êtes venus nombreux participer au vote et vous avez massivement exprimé votre soutien à la liste "Vivre Morainvilliers-Bures" conduite par Fabienne DEVEZE avec 84,33% de votes exprimés en notre faveur. C'est un encouragement dans notre action et nous vous en remercions.

Avec toute l'équipe, nous allons poursuivre l'équipement de la commune, la préservation de son harmonie et de sa qualité de vie avec la volonté de rester économe dans notre gestion.

Nous serons l'équipe de tous les Morainillois et Burois. A ceux qui ont utilisé leur bulletin pour nous exprimer des demandes ou des reproches, je souhaite dire que nous les avons lus et les prenons en compte.

Oui nous sommes en train de doter notre village de commerces, et allons continuer en ce sens. Il appartiendra à chacun de les faire vivre.

Oui nous voulons prêter attention à la circulation douce et allons reconquérir nos trottoirs pour les remettre à la disposition des piétons.

Oui nous voulons que Morainvilliers-Bures soit une commune où la vie sociale est riche et les relations nombreuses.

Nous nous attelons à cette belle œuvre immédiatement !

Bien à vous !

Fabienne DEVEZE



QUEL EST LE RÔLE DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL ?

Le maire est un acteur central de la vie locale. Élu par les membres du conseil municipal, il incarne à la fois l'État dans la commune et le représentant des habitants.

Les élections municipales permettent aux citoyens d'élire leurs conseillers municipaux, qui choisissent ensuite le maire.

Ce scrutin est l'un des plus importants dans la vie démocratique locale. Il détermine qui pilote les projets de la commune pour les six prochaines années.

Le conseil municipal joue un rôle central : il désigne le maire et, surtout, délibère sur les grandes décisions qui concernent la commune.

Le maire, en tant que chef de l'exécutif local, est ensuite chargé de mettre en œuvre les décisions du conseil municipal et d'assurer le bon fonctionnement des services communaux. Il gère le budget, signe les contrats et représente la commune en justice.

Il peut exercer des compétences déléguées par le conseil, auquel il doit rendre compte. Il détient aussi des pouvoirs propres en matière de police administrative pour garantir l'ordre, la sécurité et la salubrité publiques. Depuis 2019, ses pouvoirs ont été renforcés, notamment avec la possibilité d'imposer des astreintes financières en cas d'infractions.

Le maire dispose de nombreuses responsabilités, mais ses pouvoirs ne sont pas sans limites. Ils s'exercent dans un cadre strictement défini par la loi et sous le contrôle de l'État. Ses décisions doivent respecter la législation nationale, les règlements, ainsi que les droits fondamentaux (liberté d'expression, égalité, droit de propriété...).

Représentant de l'État dans le département, le préfet veille à la légalité des actes du maire. Il peut demander l'annulation d'une décision illégale ou, dans certains cas, se substituer au maire si celui-ci n'agit pas (par exemple, en matière de salubrité ou de sécurité).

De nombreuses responsabilités sont exercées à l'échelle intercommunale (mobilité, développement économique, gestion des déchets...), ce qui limite l'autonomie du maire sur certains sujets.

En résumé, le maire est un acteur de proximité puissant, mais ses marges de manœuvre sont toujours encadrées, contrôlées et parfois partagées.

RESULTATS DES ELECTIONS MUNICIPALES MORAINVILLIERS-BURES 1er Tour - 15 mars 2026					
Liste : "VIVRE MORAINVILLIERS-BURES" - Fabienne DEVEZE 23 sièges					
	Inscrits	Votants	Bulletins blancs	Bulletins nuls	Suffrages exprimés
Bureau 1 - Morainvilliers	703	345	42	18	285
Bureau 2 - Morainvilliers	726	352	38	21	293
Bureau 3 - Bures	759	318	38	8	274
TOTAL	2188	1015 soit 46.39% de participation	118 soit 11.43%	47 soit 4.24%	856 soit 84.33%



Fabienne DEVEZE – Maire



Sylvie DAVID - 1^{er} adjoint
Adjointe à l'Urbanisme, Travaux
Maîtrise d'Ouvrage.



Julien LORENZO - 2^{ème} Adjoint
Adjoint aux Travaux,
Espaces verts, Environnement,
Sécurité et Mobilités.



Stéphanie DUPUIS - 3^{ème} adjoint
Adjointe au Scolaire
et à la Petite Enfance.



Pierre ALEGRE de la SOUJEOLE - 4^{ème} adjoint
Adjoint aux Finances,
Recherche de financements,
Organisation générale.



Stéphanie MARTIN - 5^{ème} adjoint
Adjointe à la Communication.



Sylvie CANDONI
Déléguée aux Animations
Culturelles et Sportives,
Relation avec les associations.



Marie-Christine APCHIN
Déléguée aux Affaires Sociales,
Animation du CCAS,
Affectation logements sociaux,
Actions en faveur des séniors.



Anne DE CAMARET
Suppléante



Fabrice PAGET-DOMET
Suppléant

UNE ÉQUIPE QUI VOUS RESSEMBLE

- 13 femmes et 12 hommes dont 2 suppléants
- 14 Morainvillois et 11 Burois
- 13 renouvellements de mandats
- 12 premiers mandats



Palmira ANDRADE
Conseillère municipale



Johnny ARNOUX
Conseiller municipal



Dominique BOURGEOIS
Conseiller municipal



Axel CARREE
Conseiller municipal



Antoine DELABI
Conseiller municipal



Frédéric GOUNEAU
Conseiller municipal



Bruno LEDUC
Conseiller municipal



Carine LERNOULD
Conseillère municipale



Philippe MAILLARD
Conseiller municipal



Juliette MAYER
Conseillère municipale



Julien MONNIER
Conseiller municipal



Virginie PERRODOUX
Conseillère municipale



Dominique RAULT
Conseiller municipal



Gabrielle SANNA-THOMAS
Conseillère municipale



Vanessa THEBOUL
Conseillère municipale

ADELINE TABARY, UNE AUTEURE MORAINVILLOISE

“ Morainvilliers
nous a
immédiatement
séduits ”



Originaire d'Île-de-France, Adeline Tabary a passé la majeure partie de sa vie dans les Yvelines. En 2019, elle s'installe à Morainvilliers, avec son mari et ses deux filles. Elle a longtemps vécu à cent à l'heure, portée par le rythme effréné du quotidien.

Enfant, son grand-père inventait chaque soir un récit avec quatre mots qu'elle lui donnait. De ce souvenir est né un défi : imaginer des nouvelles à partir de quelques mots imposés. À la fin de l'année 2019, la maladie s'invite dans son quotidien. L'écriture, d'abord simple échappatoire, devient alors une véritable bouée de sauvetage, puis un besoin viscéral. En 2022, elle découvre Wattpad, une plateforme où les auteurs partagent leurs textes. Encouragée par cette communauté, elle se lance dans l'aventure du roman.

Son premier livre, *Ma vie à l'infini*, est un drame contemporain. Il est rapidement suivi par *Sanglantes Origines*, un fantastique historique situé dans la Russie du XVI^e siècle, mêlant romance sombre, vengeance et créatures surnaturelles. Ces deux ouvrages ont été publiés l'année dernière dans de jeunes maisons d'édition. Depuis, Adeline Tabary a écrit la suite de *Sanglantes Origines*, ainsi qu'un thriller romantique sur fond de mafia japonaise, attendus entre fin 2026 et début 2027. En juin, elle publiera également un album jeunesse pour les 8-12 ans, consacré à la sensibilisation contre l'abandon des animaux. Enfin, elle coordonne un recueil solidaire réunissant trente auteurs, cinq illustrateurs et quatre correcteurs, dont les bénéfices seront reversés à la Fondation de l'AP-HP (Assistance Publique — Hôpitaux de Paris).

Vous l'aurez compris : Adeline Tabary aime explorer des univers variés et écrire avant tout ce qui la fait vibrer. Elle organise aussi des ateliers d'écriture, des instants lectures pour les plus jeunes, ou encore des temps d'échange autour des « coulisses de l'écriture ».

POUR + D'INFOS



adeline.tabary.autrice@gmail.com



Les_livres_d_adeline



Adeline Tabary Auteure

Vous êtes installée à Morainvilliers depuis 2019. Qu'est-ce qui vous a donné envie de vous y installer avec votre famille ?

Nous cherchions un endroit calme pour notre famille et Morainvilliers nous a immédiatement séduits. J'aime cet esprit village, le sentiment de sécurité et la tranquillité qui s'en dégage, tout en restant proche des commodités et des villes plus importantes.

En quoi votre cadre de vie à Morainvilliers influence-t-il votre écriture ? Avez-vous un rituel d'écriture particulier ?

Je suis facilement distraite et j'ai besoin de beaucoup de tranquillité pour créer. Morainvilliers m'offre cette sérénité. J'écris toujours dans mon canapé, ordinateur sur les genoux, face à mon jardin. Cette vue sur la nature m'aide à me concentrer.

Comment conciliez-vous votre vie de famille et votre activité d'écriture ?

C'est un équilibre délicat. J'ai la chance d'avoir une journée par semaine exclusivement pour moi, que je consacre à l'écriture. Je m'accorde aussi du temps en soirée pour la relecture et le perfectionnement. J'essaie autant que possible de garder mes week-ends pour ma famille.

Vos filles sont-elles vos premières lectrices ?

Pour mes albums jeunesse, oui. Pour mes romans destinés aux adultes, c'est mon mari qui devient mon premier lecteur, celui qui me fait ses retours à chaud sur mes premiers jets.

Vous racontez que votre grand-père inventait chaque soir une histoire à partir de quatre mots que vous lui donniez. Que vous a transmis ce rituel ?

Le goût de l'évasion par l'imaginaire et l'envie de créer mes propres univers. Mais aussi le désir de reproduire ce rituel avec mes enfants. C'est d'ailleurs de ces «histoires du soir» avec mes filles qu'est né l'un de mes albums jeunesse, Livia et le dragon.

“ Une manière de soigner mes maux avec des mots ”

Vous avez commencé par écrire à partir de mots imposés. Continuez-vous à vous lancer ce type de défis aujourd'hui ?

Plus vraiment sous cette forme, mais je continue à participer à des concours de nouvelles. J'aime écrire des histoires courtes pour faire des pauses entre deux phases d'écriture de mes romans.

À quel moment avez-vous compris que l'écriture serait plus qu'un simple loisir ?

Quand j'ai osé me lancer dans mon premier roman et que je l'ai achevé. J'avais pris un rythme qui, sans m'en rendre compte, devenait essentiel. Une fois le roman terminé, j'ai compris que je ne pouvais pas m'arrêter là et que l'écriture faisait désormais partie de mon équilibre.

Vous évoquez une période difficile à partir de 2019. Comment l'écriture vous a-t-elle aidée à traverser cette épreuve ?

Elle a été une véritable échappatoire et une manière de soigner mes maux avec des mots. Mes personnages ont tous un peu de moi, et mes histoires sont nourries de mon vécu, de mes ressentis. À mes yeux, il n'existe pas de meilleur exutoire.

En 2022, vous découvrez Wattpad. Qu'est-ce que cette plateforme vous a apporté dans votre parcours d'autrice ?

La confiance en moi. J'y ai rencontré un lectorat bienveillant qui m'a encouragée à poursuivre. Mes deux romans étaient d'abord des nouvelles qui ont rencontré leur public sur cette plateforme et m'ont donné le courage de les transformer en histoires longues.

Comment passe-t-on de la publication en ligne à l'édition en maison d'édition ?

C'est un mélange d'audace et de persévérance. Publier sur une plateforme, c'est déjà s'exposer et dépasser la peur du regard des autres. Trouver une maison d'édition, surtout pour un premier ouvrage, est un parcours de longue haleine qui demande beaucoup de patience et expose à de nombreuses déconvenues. Il ne faut pas s'arrêter aux premiers refus et garder en tête que son histoire finira par trouver sa place.

Quel conseil donneriez-vous à un habitant de la commune qui rêve d'écrire son premier roman ?

Ne jamais abandonner, accepter la remise en question et surtout croire en soi. Le syndrome de l'imposteur s'invite vite dans les esprits. Je l'ai moi-même beaucoup ressenti au début, et il m'arrive encore de le ressentir. Mais nous sommes tous capables d'écrire si nous parvenons à le dépasser. L'écriture est avant tout une formidable aventure personnelle.

Ma vie à l'infini explore les boucles temporelles dans un drame contemporain. D'où vous est venue cette idée ?

J'ai toujours été fascinée par le thème de la boucle temporelle et par cette idée de seconde chance. À cette période, je traversais aussi une phase de questionnements, remplie de «Et si...». J'ai donc imaginé un roman dans lequel le protagoniste pourrait revivre certains moments de sa vie sans en avoir conscience, comme si le destin lui offrait plusieurs occasions de changer le cours des choses.

“ Le syndrome de l'imposteur s'invite vite dans les esprits ”

Sanglantes Origines nous transporte dans la Russie du XVI^e siècle. Pourquoi ce choix d'époque et d'univers fantastique ?

Je suis passionnée depuis toujours de littérature fantastique, comme Dracula ou Entretien avec un vampire. Cette histoire trotte dans mon esprit depuis mon adolescence. J'ai choisi la Russie pour changer un peu de la Roumanie, tout en restant proche géographiquement. Quant au XVI^e siècle, il s'est imposé assez naturellement dans la continuité de l'univers de Bram Stoker.

Vous aimez naviguer entre drame, fantastique historique, thriller romantique... Avez-vous un genre de prédilection ou aimez-vous justement ne pas vous enfermer ?

Je n'ai pas vraiment de genres de prédilection. En tant que lectrice, j'aime varier les styles et les univers, et il en est de même lorsque j'écris. J'ai besoin de changer pour ne pas m'ennuyer.

Vous préparez la suite de Sanglantes Origines ainsi qu'un thriller entre New York, Paris et la Sicile. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sans trop en dévoiler ?

Pour la suite de Sanglantes Origines, je change complètement d'époque et de narration : cinq cents ans séparent les deux tomes. Alors que le premier est écrit à la troisième personne au passé, le second sera raconté à la première personne au présent, ce qui permet d'être encore plus proche des personnages.

Quant à mon thriller entre New York, Paris et la Sicile, il mêlera romance et action sur fond d'organisation yakuza. L'histoire sera racontée du point de vue d'Aiko, une jeune femme au tempérament fougueux qui se retrouve, malgré elle, rattrapée par son passé.



Vous publiez en juin un album jeunesse pour sensibiliser à l'abandon des animaux. Pourquoi ce thème vous tient-il particulièrement à cœur ?

J'ai toujours été profondément engagée pour la cause animale. Chaque été, lorsque je vois le nombre d'abandons, cela me révolte. Je voulais, à mon niveau, essayer de lutter contre cela. Et comme cette histoire m'a été inspirée par le chien de mes parents, aujourd'hui disparu, elle m'est d'autant plus précieuse.

Comment s'est passée votre collaboration avec l'illustratrice Eva D. Kerlan ?

Notre collaboration est toujours en cours et je peux dire que c'est une très belle aventure. Nous nous sommes rencontrés par hasard sur un salon et j'ai eu un véritable coup de cœur pour ses illustrations. Voir mon histoire prendre vie sous son trait est tout simplement magique.

Vous coordonnez également un recueil solidaire au profit de la Fondation de l'AP-HP. Comment est né ce projet collectif ?

Il y a dix ans, mon père a été greffé du cœur, et en 2021, mon aînée a été gravement brûlée au bras. Lors de ces deux épreuves, nous avons été accompagnés et soutenus par le personnel hospitalier des hôpitaux de Bichat et d'Armand-Trousseau. Je souhaitais, à mon niveau, remercier ces femmes et ces hommes qui, chaque jour, épaulent, soignent et sauvent.

Quelles sont les émotions que vous cherchez avant tout à transmettre à vos lecteurs ?

J'essaie, à travers mes romans, de leur faire vivre tout un arc-en-ciel d'émotions : de la joie, de la tendresse, mais aussi de la tristesse ou de la révolte. Mon souhait est simplement que le lecteur vive pleinement mes histoires, comme si elles lui appartenaient.

Y a-t-il un message que vous aimeriez adresser aux habitants de Morainvilliers-Bures à travers cette interview ?

Croyez en vous et en vos rêves ! Nous avons la chance de vivre dans une commune qui offre un cadre de vie apaisant et inspirant. Profitons-en. Nous avons tendance à toujours courir après le temps, mais prendre du temps pour soi et pour ses projets est essentiel. Ne l'oublions pas.



(Propos recueillis par Stéphanie Martin le 25/03/2026)

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

LAURÉATS DU CONCOURS DÉCORATIONS DE NOËL

À l'approche des fêtes de fin d'année, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a lancé la première édition du Concours « Décorations de Noël », invitant les habitants à illuminer façades, jardins et balcons pour faire rayonner l'esprit de Noël dans le village. La participation, encore timide pour cette première édition, n'a pas entamé l'enthousiasme des jeunes élus, ravis de découvrir les décorations imaginées par les familles mobilisées.

Les membres du CMJ ont sillonné les rues pour admirer les réalisations et désigner les trois lauréats selon la grille de notation établie. Ils ont également souhaité saluer la créativité d'une famille dont les décorations, non visibles depuis la rue, méritaient néanmoins un prix « Spécial CMJ ».

Lors de la cérémonie de remise des prix, tous les participants présents ont reçu des cadeaux gourmands offerts par le CMJ. Cette première édition, chaleureuse et conviviale, marque une belle dynamique portée par les jeunes conseillers !

→ Les 3 Lauréats et le prix « Spécial CMJ »



1^{er} prix : famille TALBOT



2^{ème} prix : famille MILLAIRE



3^{ème} prix : famille BAYART



Prix « spécial » : famille LE NEINDRE



EXPOSITION « 20.000 YEUX SOUS LES MERS »

La vie sous-marine et le monde sous-marin d'une manière générale sont souvent méconnus par la majorité des terriens que nous sommes. Et pourtant, ce monde avec sa faune, sa flore, est d'une richesse incroyable. A l'échelle humaine, les scientifiques n'en sont qu'au début de leurs recherches et de leurs découvertes.

Les différentes expéditions menées dans toutes les mers du monde nous confirment cette évidence, mais nous montrent également sa fragilité, due à différents facteurs : pêche intensive, réchauffement climatique, pollution, pour ne citer que les plus importants.

L'exposition de photos sous-marines qui s'est déroulée du 12 au 15 février dans la Salle des Loisirs de Morainvilliers, avait pour objectif de montrer la beauté et la diversité de ce monde méconnu au travers de photos (environ 150 exposées) et vidéos sous-marines (210 minutes), et pourquoi pas, de susciter des envies de s'adonner à la plongée.



La présence d'experts en biologie sous-marine et d'un atelier formidablement bien équipé (photos, documents, microscope) aura peut-être contribué à sensibiliser et motiver les 255 visiteurs à approfondir leurs connaissances et ainsi à prendre soin de ce monde aussi fabuleux et magnifique que fragile.

Si les noms de baliste ondulé, baliste Picasso, poisson coffre pintade ou jaune, murène ondulée, platax à longues nageoires,

gaterin rayé et poisson clown n'ont plus de secret pour vous, l'expérience est réussie ! C'est tout ce que souhaitait l'équipe de bénévoles de la FFESSM Ile-de-France (Fédération française d'études et de sports sous-marins) qui a organisé cette exposition avec l'aide de l'AFLMB (Association Fêtes et Loisirs de Morainvilliers-Bures), de la Mairie et des Services Techniques de la municipalité. Une expérience à renouveler dans le futur !

L'HÔPITAL DES DOUDOUS OU L'UNIVERS DES SOINS POUR LES PLUS PETITS

Depuis trois ans, la maternelle Yves Du-teil mène une très belle initiative grâce à l'implication de parents d'élèves professionnels de santé et de l'infirmière scolaire : l'action « Hôpital des doudous », destinée aux élèves de petite et moyenne section.

L'édition 2026 s'est tenue le 31 mars. Les enfants, accompagnés de leur doudou préféré, ont découvert un véritable hôpital miniature installé dans la salle de motricité, entièrement transformée pour l'occasion. Par petits groupes, ils ont pu explorer différents ateliers : consultation médicale, imagerie, chirurgie, soins infirmiers... et pour les doudous « malades », selon la pathologie imaginée, vaccination, suture, radio, immobilisation, prise de sang ou encore auscultation des oreilles !

Cette action pédagogique permet aux enfants de se familiariser avec le monde hospitalier et de réduire l'anxiété liée aux soins.

En juin, les élèves de grande section participeront à leur tour à des ateliers d'initiation aux premiers secours et de sensibilisation aux dangers domestiques, pour poursuivre cette démarche d'éducation à la santé dès le plus jeune âge.



ATELIER LUDIQUE « SÉCURITÉ ROUTIÈRE »

L'école élémentaire Suzanne Deutsch de la Meurthe a organisé le 19 février une animation pédagogique consacrée à la sécurité routière, en collaboration avec un spécialiste de l'éducation à la mobilité urbaine pour les enfants. Tous les élèves ont pu découvrir, de manière concrète et amusante, les bons réflexes à adopter dans leurs déplacements quotidiens.

Pour l'occasion, l'esplanade de l'Eglise s'est transformée en mini circuit routier, avec panneaux de signalisation, carrefours et feux tricolores. Les élèves ont alors pu circuler à bord de voitures électriques adaptées à leur âge, reproduisant les situations qu'ils rencontrent chaque jour en tant que piétons ou futurs cyclistes.

Encadrés par les enseignants et l'intervenant, les élèves ont pu tour à tour devenir conducteurs, piétons ou agents de circulation, apprenant à repérer les dangers et à adopter les bons réflexes dans leurs déplacements quotidiens.

Malgré la pluie, cette animation, ludique et essentielle pour renforcer la vigilance, encourager le respect des autres usagers et sensibiliser les enfants à la sécurité dès le plus jeune âge, fut très appréciée des élèves et des enseignantes.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

LE CMJ VISITE LA CASERNE DE POMPIERS DE POISSY

Le samedi 28 mars, les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes, en présence du Maire, Fabienne Deveze et de son adjointe, Stéphanie Dupuis, ont eu la chance de découvrir les coulisses de la caserne des pompiers de Poissy lors d'une visite guidée, menée par le commandant Decklerck. Une immersion riche en découvertes sur le rôle essentiel des sapeurs-pompiers dans notre quotidien.

La matinée a débuté dans la remise, où les jeunes élus ont pu approcher de près les principaux véhicules opérationnels : la grande échelle de 32 mètres, le VSAV (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes), le VSR (Véhicule de Secours Routier) ou encore le FPT (Fourgon Pompe-Tonne), indispensable lors des interventions incendie. La visite s'est ensuite poursuivie à l'extérieur, avec la démonstration d'un exercice de désincarcération simulant un accident de la route.

Le commandant a enfin présenté l'organisation du traitement des appels, centralisés à Versailles, les grandes missions du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Yvelines (SDIS 78) et rappelé que la sécurité civile est l'affaire de tous. Chacun peut agir, alerter, adopter les bons réflexes. « Ensemble, nous sommes plus forts face aux risques. »



PÂQUES EN FOLIE 2026 : CARNIVAL ET CHASSE AUX ŒUFS !

L'édition 2026 de Pâques en folie a rencontré un véritable succès ! Petits et grands, inspirés par le thème « Les Gourmandises », se sont retrouvés à 9h30 sur la place de l'Église ce samedi 4 avril pour défiler dans les rues de Morainvilliers, accompagnés par l'énergie du Music Band de Poissy.

Le cortège a ensuite rejoint le parc de la mairie, où le bonhomme du carnaval, imaginé et réalisé par l'association La Licorne, a brillamment passé l'épreuve des flammes pour célébrer l'arrivée du printemps.

Puis est venu le moment tant attendu : la grande chasse aux œufs ! Plus de 200 enfants, munis de leur boîte à œufs, se sont élancés à la recherche des six œufs de couleurs différentes, sans oublier les six œufs dorés, toujours très convoités. Sourires, rires et esprit de compétition bon enfant étaient au rendez-vous. Chaque enfant est reparti avec un sachet d'œufs en chocolat, et les plus chanceux ont reçu une belle poule chocolatée pour clôturer cette matinée festive.

Un immense merci aux enfants pour leurs magnifiques déguisements, aux parents pour leur présence, aux élus et aux volontaires mobilisés pour l'organisation, ainsi qu'à l'association La Licorne pour la décoration poétique du char. Merci également aux services techniques et aux musiciens, qui ont contribué à faire de cet événement un joli moment de partage.





TOUS AU COMPOST ! LES SOLUTIONS CLÉS EN MAIN DE GPSEO

Composter permet de réduire ses déchets d'environ 40 kg par an et par habitant ! En utilisant les déchets de cuisine et les déchets de jardin, il est possible de réduire d'1/3 le poids de votre poubelle et d'obtenir du compost pour votre jardin. Que vous ayez déjà un composteur et souhaitiez vous perfectionner ou que vous projetiez d'en installer un dans un coin de votre jardin, la Communauté Urbaine a la solution adaptée pour vous accompagner dans la pratique du compostage.

GPSEO poursuit et intensifie ses campagnes de distribution de composteurs à tarif préférentiel. En effet, depuis le 1er janvier 2024, la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire demande à ce que chacun puisse trier ses déchets alimentaires et végétaux. Cela n'est pas une obligation pour les particuliers. En revanche, la collectivité en charge de la gestion des déchets, la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise, doit proposer des solutions de tri aux habitants.

Plusieurs formules sont à votre disposition, selon vos préférences et contraintes personnelles :

INFOS DECHETS

du Lundi au Vendredi
9h>12h et 14h>17h
au **01 30 33 90 00**



Descriptif du kit de compostage individuel :

- **un composteur** de 400 litres en bois L 84,5 cm x l 83 cm x H 82 cm (dimensions du colis avant montage : L 84,5 cm x l 15 cm x H 82 cm : prévoir la place nécessaire dans son véhicule – poids 33 kg).
 - **un bio-seau** de 10 litres qui permet de stocker ses déchets fermentescibles avant de les amener au composteur,
 - **un brass'compost**, outil indispensable qui facilite le mélange du compost,
 - **un guide pratique** du compostage édité par GPS&O.
- **Tarif du kit complet : 20 €/unité.** Coût réel 85 €, soit 65 € pris en charge par GPS&O.

Toutes les dates,
détail de l'offre,
infos pratiques... sur :

<https://gpseo.fr/article/campagne-gpseo-pour-lacquisition-dun-composteur-individuel>

Guide pratique du
compostage individuel
gpseo.fr



ENCOMBRANTS

LES LUNDIS

22 • 28
JUN SEPTEMBRE

> Sont considérés comme des encombrants : sommiers, matelas, ferrailles, meubles de moins de 2,50m de haut et de moins de 100 kg. Pas de déchets toxiques ni de gravats.

> **A déposer en bordure de rue la veille à partir de 19h** à raison de 1 m³ par foyer.



RAMASSAGE DÉCHETS VERTS

LES MERCREDIS

22 • 06-20 • 03-17
AVRIL MAI JUIN

RECYCLAGE DE VERRE



La gestion des déchets en Verre se fait désormais **en apport volontaire** dans les conteneurs à verre.



OBLIGATION DE LUTTE CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN ET DU CHÊNE

Les propriétaires des pins sont invités à surveiller leurs arbres et à réaliser un traitement préventif des chenilles processionnaires, aux périodes recommandées (arrêté 37-2023).

Cette démarche permet d'agir avant toute intervention des services communaux et d'éviter que la situation devienne un risque pour la santé publique et les animaux.

Les propriétaires concernés peuvent, s'ils le souhaitent, transmettre leur justificatif de traitement au service de l'urbanisme.

« Agissons collectivement au bon moment » !

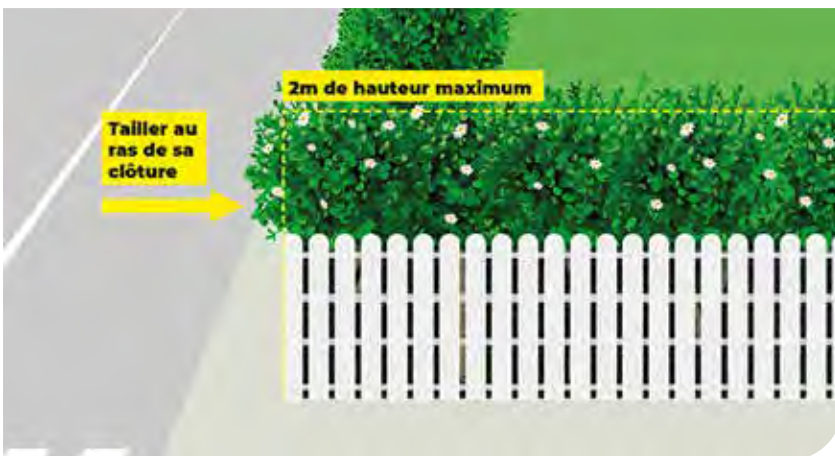
+ d'info sur cette page

<https://gpseo.fr/article/la-collecte-dechets-vegetaux-marque-une-pause-du-1er-de-cembre-2025-au-8-mars-2026>



ATTENTION AUX PLANTES ENVAHISSANTES

Les bambous sont des plantes magnifiques mais très envahissantes. Mal entretenus, ils peuvent envahir les parcelles voisines, endommager clôtures, murs et trottoirs, gêner la circulation ou l'accès aux voies publiques. Pour préserver nos zones rurales, privilégiez les plantes bocagères, et respectez les distances légales pour planter les haies.



ENTRETIEN DES HAIES ET CLÔTURES : APPEL AU CIVISME

Pour garantir la sécurité et la circulation sur les trottoirs, les haies et clôtures doivent être régulièrement entretenues et ne pas déborder sur le domaine public intercommunal. Nous invitons donc tous les morainillois et les burois à réaliser ces travaux, afin de préserver l'accessibilité et la qualité de nos espaces public.



TRI SÉLECTIF : LA CHASSE AUX DÉCHETS NON CONFORMES

À l'heure où les enjeux environnementaux occupent une place centrale dans notre quotidien, le tri sélectif reste l'un des gestes les plus simples et les plus efficaces pour réduire notre impact sur la planète. Pourtant, malgré les dispositifs mis en place, des erreurs de tri persistent et compliquent le travail des équipes de collecte.

La Communauté de communes GPSEO organise régulièrement la collecte et le traitement des déchets, avec pour objectif de valoriser un maximum de matières recyclables. Pour que ce système fonctionne efficacement, la participation de chacun est essentielle.

Pourquoi bien trier ?

Un tri correctement réalisé permet de recycler davantage de matériaux, d'économiser des ressources naturelles et de limiter la quantité de déchets enfouis ou incinérés. À l'inverse, une erreur de tri peut contaminer l'ensemble d'un bac et rendre son contenu non recyclable.

Respecter les consignes, un enjeu collectif

Il est important de respecter les consignes de tri en vigueur : Les déchets non conformes ralentissent les opérations de

collecte et peuvent entraîner des refus de prise en charge. Cela impacte non seulement l'organisation du service, mais aussi la qualité du recyclage.

> **POUBELLE JAUNE** : Des non-conformités ont été constatées et principalement des cartons non repliés. Lors d'un déménagement, les cartons en grand nombre doivent être déposés soit en déchetterie soit en point d'apport volontaire à plat, retrouvez ces points de collecte sur l'application « infos déchets GPSEO »

> **POUBELLE VERTE** : Des contenants non conformes sont encore présentés pour les déchets végétaux qui doivent normalement tous être placés dans les bacs fournis par GPSEO afin que le personnel puisse les accrocher au système de vidage des camions de collecte. Les petits branchages et tailles doivent quant à eux être noués en fagot de 1m de long maximum. Les sacs papier ne sont plus acceptés.

> **ENCOMBRANTS** : Beaucoup de non-conformités relevées aussi, plusieurs produits ne sont pas collectés comme les vieux pots de peinture, de produits chimiques, des gravats, vitres et miroirs, pneumatiques, textiles, meubles non démontés ...).

Un geste citoyen au quotidien

Chaque habitant a un rôle à jouer. En adoptant les bons réflexes, nous contribuons collectivement à préserver notre cadre de vie et à construire un territoire plus respectueux de l'environnement.

Pour toute question sur les consignes de tri ou les modalités de collecte, les services de la communauté de communes restent à votre disposition.

Ensemble, faisons du tri sélectif une évidence !

Consultez le guide pratique « Réduire et trier vos déchets » sur :

https://gpseo.fr/sites/gpseo/files/document/2025-02/guide-du-tri_2025.pdf



J'AI ME MA PLANÈTE



par
Chloé Lopez Martin
Une étudiante buroise
engagée !



LES 5 CLÉS POUR UN WEEK-END ÉCOLOGIQUE !

De longs week-ends avec des ponts et des jours fériés arrivent, 5 astuces simples et efficaces pour rendre un week-end en famille plus écologique :



1 Privilégier les transports bas carbone

Optez pour le train, le covoiturage ou même le vélo si la destination est proche. Par exemple, utiliser le réseau SNCF permet de réduire fortement les émissions par rapport à la voiture ou à l'avion.



2 Préparer des repas faits maison

Au lieu d'acheter des plats emballés, préparez des pique-niques avec des produits locaux et de saison. Utilisez des contenants réutilisables pour éviter les déchets plastiques.



3 Choisir un hébergement écoresponsable

Privilégiez des logements engagés dans une démarche durable, comme ceux labellisés La Clef Verte. Ils respectent des critères environnementaux (énergie, eau, déchets).



4 Voyager léger et malin

Prenez uniquement l'essentiel et évitez les produits jetables. Par exemple : gourdes, sacs en tissu, savon solide... Moins de poids = moins de consommation d'énergie.

5 Favoriser des activités nature

Randonnées, balades à vélo, visites de parcs naturels... En France, des lieux comme les Parcs Naturels Régionaux offrent des expériences familiales tout en respectant la biodiversité

Globalement, les Yvelines sont idéales pour un week-end écolo : beaucoup de forêts, fermes pédagogiques et espaces naturels accessibles sans trop de voiture. Parfois le bonheur n'est pas très loin de chez soi ! Alors n'hésitez plus, préparez votre week-end écologique !

Yvelines • Hauts-de-Seine

PASS DESTINATION

YVELINES • HAUTS-DE-SEINE

vos SORTIES à PRIX RÉDUITS

Châteaux
Musées
Loisirs
Spectacles

Téléchargez gratuitement l'application !

#PASS DESTINATION : DES SORTIES À PRIX RÉDUITS TOUTE L'ANNÉE !!

Le Pass Destination Yvelines – Hauts-de-Seine est une application développée par les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine. Elle est gratuite et permet de bénéficier toute l'année de tarifs réduits et de bons plans dans plus de 100 sites touristiques des Yvelines et des Hauts-de-Seine.

Cette application permet d'accéder à une liste de plus de 100 sites touristiques, culturels, sportifs et de loisirs des Yvelines et des Hauts-de-Seine et de profiter de tarifs avantageux avec 15% de réduction minimum. Au programme : châteaux et monuments, musées et maisons d'artistes, activités de pleine nature, sports, et loisirs. Mais aussi festivals, événements, expositions, spectacles... De nombreux bons plans et offres flash sont également à découvrir tout au long de l'année. L'occasion parfaite de découvrir et soutenir les événements locaux et l'art sous toutes ses formes à des tarifs avantageux !

Pass Destination offre une réduction à son détenteur ainsi qu'à ses accompagnants mineurs, dans la limite de 4 personnes. L'application est téléchargeable sur App Store et Google Play.

Toutes les informations

PASS DESTINATION SONT À RETROUVER SUR LES SITES DE DESTINATION DES YVELINES ET DES HAUTS-DE-SEINE :

www.destination-yvelines.fr
www.destination.hauts-de-seine.fr

GRAND PRINTEMPS DE GPSEO !

Du 20 mars au 20 juin 2026 :
Culture, sport, nature et engagement durable.

Un programme élaboré en partenariat avec de nombreuses associations locales, témoignant du dynamisme du tissu associatif et de l'engagement du territoire en faveur d'un printemps festif, responsable et fédérateur.

> **Côté culture et patrimoine :** concerts, festivals, spectacles, cinéma, culture scientifique, ateliers, cirque, BD...

> **Côté sport, nature et développement durable :** courses à pied, trails, randonnées à vélo, animations nautiques, loisirs de plein air, ateliers compostage, animations autour du recyclage, visites...

+ d'infos sur gpseo.fr



PRÊTS POUR DE BELLES EXPÉRIENCES EN TERRES DE SEINE ?

Un site pour partager les bons plans, les idées d'activités ou de balades parfois un peu décalées Terre de Seine souhaite vous donner envie de venir partager des moments en famille active, en couple contemplatif ou entre amis qui veulent

s'évader le temps d'un week-end ... pour vivre des expériences auxquelles vous n'auriez jamais pensées ! Ici juste à côté de chez vous !

www.terres-de-seine.fr

Évadez-vous en Terres de Seine



APPEL A CANDIDATURE SALON D'ART PROPOS D'ARTISTES

La Mairie de Morainvilliers-Bures et toute l'équipe organisatrice du Salon d'art PROPOS D'ARTISTES recherchent des peintres et des sculpteurs pour exposer leurs œuvres lors de la prochaine édition qui se déroulera à Morainvilliers du 03 au 11 octobre 2026 dans la salle des loisirs.

Plus d'informations et modalités d'inscription sur :

[www.morainvilliers-bures.fr/
evenements/dossier-dinscription-propos-dartistes/](http://www.morainvilliers-bures.fr/evenements/dossier-dinscription-propos-dartistes/)

Si vous êtes intéressé(e), envoyez votre dossier de candidature au plus tard le 18 mai 2026 sur :

proposdartistes@morainvilliers-bures.fr

 &  [ville_de_morainvilliers_bures](https://www.facebook.com/ville_de_morainvilliers_bures)



30/31 MAI
11H30 À 18H

EXPOSITION DE
SCULPTURES

« JARDIN FLEURI »

Catherine DURAND, artiste sculptrice à Morainvilliers organise une vente de sculpture dans son « Jardin Fleuri » au profit des enfants de l'association AKAMASOA de Madagascar créée par le Père Pedro.

Entrée : 2 €

LIEU : 10 Grande Rue à Morainvilliers



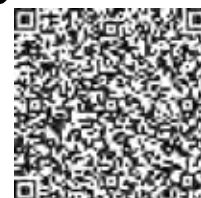
SORTIES NATURE DANS LES ESPACES NATURELS SENSIBLES DES YVELINES

En 2026, dans le cadre de sa démarche Santé-Nature, le Département vous propose de nombreuses «Sorties Nature» et des activités pour prendre soin de soi et se reconnecter avec la nature. Au programme : yoga, sylvothérapie, randonnée nature, atelier théâtre et bien d'autres afin de découvrir les secrets des animaux et des végétaux qui peuplent le patrimoine naturel yvelinois.

A NOTER ! Des sorties sont prévues Forêt départementale des Grands Bois à Morainvilliers les 3 mai (L'eau, la forêt... et l'âne), 12 juin (Les animaux du crépuscule), 27 septembre (Découverte de l'argile) et le 7 novembre (Les décomposeurs).

Les « Sorties Nature » sont toutes **gratuites** mais **l'inscription est obligatoire** afin que vous soyez accueillis dans les meilleures conditions.

Connectez-vous sur
www.destination-yvelines.fr





30 MAI
20H00

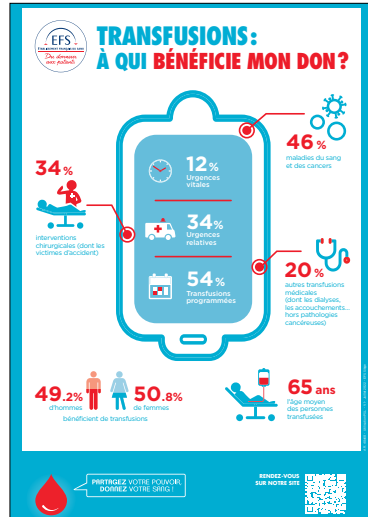
THEATRE : DIES IRAE « AVIS DE TEMPÊTE SUR LA VILLA ! »

L'Association Fête et Loisirs de Morainvilliers Bures (AFLMB) vous invite à réserver votre soirée théâtre le 30 mai à 20H00. La Troupe THEATRE EN SEINE vous présente une pièce de théâtre de Léo Bernhardson mise en scène par Thomas Busson. Le pitch ? Mélanie revient dans la maison de son enfance pour présenter son Antoine. Pas si simple ! Chez ces gens-là, on a la dent dure. Chassés croisés, folie douce, malentendus... L'orage approche.

Entrée Libre « Au chapeau »

Réservation sur : envoyer un SMS avec votre nom et le nombre de personnes au 06 08 84 89 83

LIEU : Salle des Loisirs de Morainvilliers (Place de l'église).



03 JUIN
14H00 À 19H30

COLLECTE DE SANG : SAUVONS DES VIES !

L'Établissement Français du Sang invite celles et ceux qui le peuvent à se mobiliser en prenant rendez-vous pour faire un don de sang, de plasma et de plaquettes qui peut sauver des vies ! C'est un geste solidaire et irremplaçable puisqu'il n'existe aucun substitut au sang humain. En Ile-de-France, 1700 dons de sang sont nécessaires chaque jour. Pour rappel, il est possible de donner son sang toutes les 8 semaines, jusqu'à 4 fois par an pour les femmes et 6 fois pour les hommes. Le 03 juin de 14H à 19H30, vous pourrez faire un don en Salle des Loisirs de Morainvilliers (Place de l'église).

PRENDRE RDV SUR :

dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte

ou sur l'application Don de sang

LIEU : Salle des Loisirs de Morainvilliers (Place de l'église)



13 JUIN
09H30 À 12H00

GRANDE COLLECTE RESTAURANTS DU CŒUR

Le Conseil Municipal des Jeunes organise une Grande Collecte au profit des Restaurants du Cœur en partenariat avec le CCAS de la commune le samedi 13 juin 2026 de 09H30 à 12H00 Place de l'Église. Vêtements Enfants 0-12 ans, Cartables, Puériculture, seuls les objets et vêtements propres et en bon état sont acceptés.





13/14 JUIN DÈS 08H30

WEEK-END SPORT DU VIEUX LAVOIR

L'Association Fêtes et Loisirs de Morainvilliers-Bures (AFLMB), aidée de l'association Temps Libre, vous propose 2 Marches Nordiques de 10 et 20 km le samedi 13 juin au matin. Et le dimanche 14 juin, la 18^e édition du fameux Trail Du Vieux Lavoir avec 3 parcours en pleine nature ainsi qu'une Marche Nordique chronométrée.

+ D'INFOS SUR :

trailduvieuxlavoir.com

@We_duvieuxlavoir

Trail du vieux Lavoir



20 JUIN DÈS 19H

FÊTE DE LA ST JEAN CONCERT GRATUIT & FEU D'ARTIFICE

L'Association Fêtes et Loisirs de Morainvilliers-Bures (AFLMB), vous attend nombreux pour une soirée enflammée !

- > **A partir de 19H00** Grand BBQ, Frites et Buvette autour de la salle des loisirs (paiement CB possible).
- > **21H30** : Concert gratuit avec le groupe orgevalais « VOX-IN » pour une soirée de musique Live sur la pelouse de la salle des loisirs.
- > **23H00** : Grand Feu d'Artifice en musique sur la pelouse de la salle des loisirs.

Entrée gratuite pour tous !

LIEU : Salle des Loisirs de Morainvilliers (Place de l'église)

35^{ème} Brocante de la St Gorgon
Dimanche 13 septembre 2026

Deux permanences d'inscriptions se tiendront dans la salle des loisirs les :
Lundi 29 Juin de 18h30 à 20h00
Samedi 5 septembre de 11h00 à 13h

QUELQUE SOIT LE MODE D'INSCRIPTION (voir bulletin ou lors des permanences), NOUS NE GARANTISSONS PAS VOTRE SOUHAIT D'EMPLACEMENT A UN ENDROIT PRÉCIS

Bulletin à retourner en Mairie, avant le 8 septembre 2026, date de clôture des inscriptions

Bulletin d'inscription

NOM : PRENOM :

Adresse : Ville : Téléphone :

Code postal : N° : Lieu de naissance :

N° d'inscription au registre du commerce (professionnels) :

Objets mis en vente (vaisselle, meubles, jouets, etc.) :

Habitants de Morainvilliers-Bures 10€ les deux mètres
Extérieurs à la commune ou Professionnels 15€ les deux mètres

JE RÉSERVE MÈTRES, SOT UN MONTANT DE €

Souhait d'emplacements (selon les possibilités et sans garantie d'acceptation) :

Lors de l'inscription, merci de joindre (à glisser tel(s) bulletin(s) et tel(s) règlement(s) dans la même enveloppe)
passport un chèque libella à l'ordre du **caissier des recettes de Morainvilliers** (Selon la nouvelle réglementation en vigueur, les paiements en espèces ne sont plus autorisés, une démission parentale pour les mineurs
En m'inscrivant, je reconnais avoir pris connaissance du règlement (en verso) et d'en accepter les termes.

Date : Signature :

29 JUIN 18H30 À 20H00

INSCRIPTIONS BROCANTE DE LA ST GORGON

L'Association Fêtes et Loisirs de Morainvilliers-Bures ouvre les inscriptions à la 35^e édition de la BROCANTE de Morainvilliers **qui se tiendra le dimanche 13 septembre 2026**. Deux permanences d'inscription en salle des loisirs, les lundi 29 juin de 18h30 à 20h00 et samedi 05 septembre de 11h à 13h.

Bulletin d'Inscription téléchargeable sur www.morainvilliers-bures.fr (rubrique AGENDA) à retourner complété en Mairie **avant le 08 septembre 2026**, accompagné d'un chèque et d'une copie de pièce d'identité. L'AFLMB ne garantit pas votre souhait d'emplacements à un endroit précis.





ASSOCIATION BUR'ANIMATIONS

Bur'Animations entre dans sa 15^e année ! Nous sommes toujours heureux de nous retrouver tous les mercredis à 14h. Les cartes, les jeux de société, le tricot, la couture... sont restés une habitude pour chaque table choisie par les adhérents, en fonction de leur souhait d'activités, et ce, depuis plusieurs années !

Tous les mercredis quand 17h sonne, le goûter est servi !!! Toujours des gâteaux « maison » apportés par chacun, chacune, en principe à leur date anniversaire. Ensuite, c'est le café ou thé pour digérer en discutant de sujets divers, souvent animés, mais toujours dans la bonne humeur. Grâce à cette organisation entre nous,

Bur'Animations a offert à tous et toutes en 2025 deux repas au restaurant ! Le premier à la pizzeria d'Orgeval en juin et le second à la crêperie d'Orgeval en décembre.

Tous ces moments sympathiques nous rapprochent beaucoup et sont très appréciés localement par cette population âgée et souvent isolée.

Bur'animations est devenue une grande famille et si certains d'entre vous souhaitent nous rejoindre, vous avez la possibilité de nous contacter au 06 38 16 81 00 ou au 06 14 74 79 14.



ARABESQUE

Rappel de nos activités 2026

Pour les enfants 4/5 ans :

Anglais, Initiation à la danse classique – Théâtre (contes),

Classes primaires : Anglais, Soutien scolaire.

Pour adolescents : Anglais avec préparation aux examens, Soutien scolaire, Dessin, Peinture.

Pour adultes : Fit Body, Remise en forme, Coaching 2 à 3 personnes ou individuel, Anglais tous niveaux, Dessin, Peinture, Aquarelle.

Pour adultes, adolescents et les résidents étrangers : Cours de Français.

INSCRIPTIONS :

Pour toute inscription, contacter Arabesque directement. Possible tout au long de l'année en appelant le 01 39 75 30 15.



BMB BIBLIOTHÈQUES DE MORAINVILLIERS-BURES

L'équipe des bénévoles des bibliothèques est toujours à votre disposition aux heures habituelles. Vous pouvez nous rejoindre à notre adresse électronique « bmb@bibli.fr » pour vos souhaits, achats de livres, pour nous faire part de vos coups de cœur et de vos commentaires.

Les bibliothèques suivent les mêmes calendriers que les écoles primaires :

- Fermeture du 18 avril au 5 mai.
- Fermeture pour l'Ascension du 14 au 19 mai.
- Fermeture pour les vacances d'été à partir du vendredi 3 juillet 18h.



TCMB

ASSOCIATION TENNIS CLUB DE MORAINVILLIERS-BURES

Découvrez la prochaine animation de votre Club de Tennis Padel de Morainvilliers – Bures :

Préparez vos baskets et votre bonne humeur, le printemps s'annonce explosif au Club de Tennis Padel de Morainvilliers – Bures !

Samedi 23 mai : Destination Roland-Garros ! On vous emmène vivre la magie de la **Journée Yannick Noah**.

Départ en bus à 9h pour une immersion totale sur la terre battue la plus célèbre du monde. Ambiance garantie jusqu'à 19h !

INFOS ET INSCRIPTIONS :
www.tcmb.fr



Temps-Libre
à Morainvilliers-Bures

TEMPS LIBRE

A vos agendas, l'Association Temps Libre vous propose pour les semaines à venir :

→ La semaine du 20 au 24 avril et la semaine du 6 au 10 juillet 2026

En matinée :

- Pour les artistes de 6 à 11 ans, un stage de Loisirs Créatifs animé par Eugénie : du collage, de la mosaïque, du modelage, de l'origami, de la peinture...
- Pour les sportifs de 5 à 11 ans, un stage multisport animé par Dani : du tir à l'arc, du laser run, des jeux d'équipes...

En après-midi :

- A partir de 11 ans, un stage d'impro théâtrale animé par Maxime : de l'apprentissage des techniques et des exercices d'improvisation.

→ Les 13 et 14 juin 2026

- L'exposition des ateliers créatifs à la maison des associations. Les groupes adultes «Photo», «Peinture à l'huile, aquarelle, pastel», «Réfection de siège» présenteront leurs œuvres. Le groupe enfant «Loisirs créatifs» fera découvrir ses créations avec un concours à la clé et de nombreux lots à gagner.
- Nouveau : une activité Street Art vous sera proposée. Venez nombreux !

→ En préparation et à venir dans quelques semaines

- Un évènement «Découverte de l'eSport» pour adolescents de 11 à 17 ans (pouvant être accompagnés d'un parent) animé par un professionnel. 4 heures d'activités encadrées sur Switch et PS5 dont 3 heures de tournois avec une sensibilisation aux pratiques responsables des jeux vidéo.
- Un stage de Cross Training : un entraînement intensif pour adolescents du 6 au 10 juillet de 15 heures à 17 heures.
- Une initiation au self défense à partir de 14 ans, une après-midi sur un Week-end.

Toutes les informations (Horaires, lieux, tarifs) sont sur notre site !

CONTACT :
association@tempslibre.org





ASSOCIATION LA LICORNE

Vendredi 9 janvier, l'association La Licorne a proposé à ses adhérents une soirée « Couscous-Karaoéké » !



Un moment convivial ouvert à toutes les familles qui ont massivement répondu présent. Les participants ont pu partager un délicieux couscous préparé par **Jalila ADMI**, habitante de

Bures et animatrice au sein de l'association, qui a régalé nos papilles avec de savoureuses spécialités orientales.

La soirée s'est poursuivie dans une ambiance chaleureuse et festive avec un « blind test musical », suivi d'un karaoké, permettant à chacun, petits et grands, de monter sur scène et de partager un moment de bonne humeur.

Les vacances de février ont ensuite pris le relais avec un programme riche en découvertes :

La première semaine était placée sous le thème du Voyage dans le Temps.

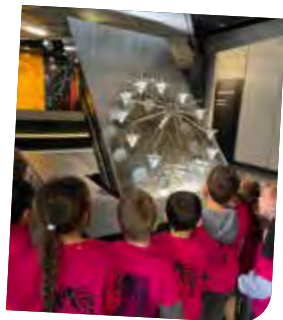


Chaque jour, les enfants ont exploré une époque différente à travers des activités ludiques, créatives et immersives.

Le voyage a débuté avec la Préhistoire et la découverte des dinosaures. Le mardi, les enfants ont plongé dans l'univers du Moyen Âge, avant de remonter le temps jusqu'aux années 80 à 2000

le mercredi. À cette occasion, nous avons eu la chance d'accueillir **Clarisse BEAU LAPORTE**, intervenante roller de la commune, qui a initié les participants à cette discipline tout au long de la journée.

Jeudi, les enfants de grande section et d'élémentaire sont allés à la Cité des Sciences où ils ont pu approfondir leurs découvertes. Tout au long de la semaine, une mission fil rouge les a animés : retrouver les pièces d'une machine à remonter le temps... Défi relevé avec succès puisqu'ils ont réussi à revenir en 2026 !



La deuxième semaine était consacrée au thème de l'Art, avec la découverte de différentes techniques de dessin et peinture.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir deux artistes de la commune, venus partager leur passion avec les enfants.

La Licorne remercie donc chaleureusement **Stéphane GLOAGUEN** et **Christelle PUISSANT**, qui sont intervenus bénévolement une journée entière pour partager leur savoir-faire et initier les enfants aux techniques du graph et de l'aquarelle !



Stéphane GLOAGUEN,

habitant de Bures et tatoueur professionnel à Saint-Germain-en-Laye, est un artiste reconnu dans le domaine du Street art. Il a généreusement initié les enfants à la technique de la bombe, permettant à chacun de réaliser une œuvre sur toile. Son intervention a été un véritable moment fort de la semaine. Il nous a également fait l'honneur de créer en live une magnifique licorne, démontrant tout son talent et suscitant l'admiration de tous.

Christelle PUISSANT,

artiste locale, a fait découvrir aux enfants différentes techniques de peinture dont l'aquarelle. Elle les a accompagnés dans la réalisation d'une fresque collective sur le thème des animaux, tout en leur transmettant les bases du dessin avec beaucoup de pédagogie et de bienveillance.



Un grand MERCI à ces deux artistes !

Pour clôturer ces vacances riches en créativité, une exposition a été organisée le dernier jour, mettant en valeur les œuvres des enfants ainsi que celles réalisées avec **Stéphane et Christelle**.

Enfin, l'association a également organisé sa troisième « Vente Flash », Spécial Cupcake qui, une fois encore, a rencontré un franc succès auprès des familles !

To be continued...



CETTE RUBRIQUE VOUS EST DÉDIÉE !

Elle a pour vocation de s'enrichir au fil du temps d'annonces d'entraide, de bons tuyaux entre les habitants, de propositions de co-voiturage, d'annonces d'échanges de plantes, de recettes de cuisine, etc...

N'hésitez pas à vous connecter sur le site www.morainvilliers-bures.fr afin de remplir un formulaire.

Vos annonces pourront être publiées sur notre site après validation de leur contenu, et être publiées dans notre Magazine trimestriel selon la place disponible.

BB SITTING

Sur Morainvilliers

■ Alexia COLLET

née en 2003

06 85 32 90 01

■ Titouan CRETEY

né en 2005

07 68 78 87 40

■ Héloïse DESCODS

née en 2008

07 86 75 13 43

■ Lucie MATHA

née en 2004

07 68 27 08 88

■ Lorane PERIGAUT

née en 2003

06 25 81 10 64

■ Mathilde VANHOENACKERE

née en 2008

07 69 50 90 35

■ Anaïs WEHBI

née en 2009

0638499301

■ Mélissa WOLFF

née en 2002

06 17 73 10 45

Sur Bures

■ Mélissa ALZINA

née en 2006

06 43 23 97 41

■ Justine DUPUIS

née en 2008

06 37 23 90 41

■ Emma FRANZA

née en 2007

06 62 98 57 21

■ Victoria GOMES

née en 2002

06 60 30 93 54

■ Eva GOMES

née en 2005

06 68 08 27 72

■ Chloé LOPEZ MARTIN

née en 2006

06 60 88 33 17



**POUR FIGURER
SUR LA LISTE DE BABY SITTING,
VOUS DEVEZ AVOIR 16 ANS
RÉVOLU.**

Si vous avez entre 16 et 18 ans, vous devez absolument nous fournir une autorisation parentale qui sera accompagnée de la carte d'identité du parent ayant signé cette autorisation.

Inscrivez vous sur Baby-sitting - Site officiel de la Mairie de Morainvilliers - Bures, département des Yvelines (78630)

Si vous ne souhaitez plus figurer sur la liste des baby-sitters, merci de nous en informer sur communication@morainvilliers-bures.fr



**COMMUNAUTÉ
EMMAÛS
DENNEMONT**

**Nous nous déplaçons
gratuitement pour
prendre vos dons
sur rendez-vous**

**Ramassage
Gratuit**
NB: sur rendez-vous.



Du Mardi au Samedi

- 8h à 12h
- 13h30 à 17h30

On se déplace gratuitement

DONNER À EMMAÛS



C'est aider des milliers de personnes à trouver une place dans la société

SALLE DE VENTE

- Mardi et Mercredi 11h - 17h30
- Vendredi 9h - 12h
- Samedi 9h - 12h et 14h - 17h30

🚫 Prohibited to 17h on Friday

Notre Boutique



11 rue Henri rivière; 78200 Mantes-La-jolie
Ouverte du Mardi au Samedi
de 10h à 13h et de 14h à 18h

Ne pas jeter sur la voie publique.

Tél: 01.30.92.05.31
Email: emmausdenneumont.standard@gmail.com
Rte de sandrancourt, 78520 Follainville-Denneumont



Pour vous inscrire ou inscrire un proche :
01 39 75 87 53 ou
social@morainvilliers-bures.fr

Le formulaire d'inscription sur le registre des personnes vulnérables ou isolées est téléchargeable sur le site morainvilliers-bures.fr ou bien vous sera envoyé sur demande par voie postale.

LE CCAS RECENSE LES PERSONNES VULNÉRABLES : INSCRIVEZ-VOUS OU BIEN VOS PROCHES !

Le Centre communal d'action sociale établit un recensement des personnes vulnérables ou isolées vivant à Morainvilliers Bures, qui souhaitent être contactées dans le cadre du "plan d'urgence ou d'alerte". Ce registre permet l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux, en assurant un contact régulier avec ces personnes. L'inscription est basée sur le volontariat et peut être faite par la personne elle-même ou par un tiers (famille, voisin, aidant...).



En cas de vague de froid ou de canicule, le CCAS pourra ainsi vous appeler pour s'assurer que vous n'avez pas besoin d'aide, vous conseiller sur les dispositions et les bons réflexes à adopter. Le Plan Grand Froid / Canicule est un dispositif national, déclenché en local par les préfets alertés en amont par les services de Météo-France.

Pour être éligible, il faut répondre à un des critères suivants :

- Être âgé de 65 ans ou plus,
- Être âgé d'au moins 60 ans et avoir été reconnu inapte au travail ou être reconnu, handicapé bénéficiant de l'AAH (Allocation aux Adultes Handicapés) ou de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap).

Toutes les informations figurant sur ces registres restent parfaitement confidentielles et peuvent être mises à jour à tout moment.

CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

EN CAS D'URGENCE,
APPELEZ LE 15



BOIRE RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU



Mouiller son corps
et se ventiler



Manger en
quantité suffisante



Éviter les efforts
physiques



Ne pas boire
d'alcool



Donner et prendre
des nouvelles
de ses proches



Maintenir sa maison
au frais : fermer
les volets le jour

CRIBEL
RÉNOVATION

PLOMBERIE
Installation & décairage

SALLE DE BAIN
Création & rénovation

CUISINE
Création & rénovation

CHAUFFAGE
Installation & dépannage

ENTRETIEN
Règlement & drainage

COUVERTURE ZINGUERIE

ISOLATION

4 chemin de beaulieu 78630 Orgeval
06 11 98 21 45 - contact@cribel-renovation.fr
Site web : www.cribelrenovation.fr

TEST AUDITIF GRATUIT @entendre

ESSAI GRATUIT
DES DERNIÈRES AIDES AUDITIVES

COOPÉRATIVE D'AUDIOPROTHÉSISTES INDÉPENDANTS DEPUIS 1979

entendre

VERNEUIL-SUR-SEINE
17, rue des Prés
01 85 47 07 07

VILLENES-SUR-SEINE
75, rue du Pré aux Moutons
01 85 47 00 37

1. Test à visée non médicale. Essai sur prescription médicale.
2. ST AUDITION - RCS Versailles B 531 306 793. Février 2026.

Free Dom
Orgeval

Libérez-vous du quotidien

50% de réduction d'impôt sur le revenu pour les services à domicile

VOS SERVICES D'AIDE À DOMICILE SUR MESURE

- Ménage & Repassage
- Jardin d'entretien
- Petits travaux
- Jardinage
- Vigilance de nuit

1560 Route de Quarante Sous - 78630 Orgeval | agence.orgeval@free-dom.fr | 01 39 11 13 35

Senior Compagnie
Orgeval

Accompagnement et vie sociale

50% de réduction d'impôt

VOTRE AIDE À DOMICILE SUR MESURE

- Compagnie & conversation
- Activités de loisir
- Promenades et sorties
- Aide à la mobilité
- Stimulation cognitive

1560 Route de Quarante Sous - 78630 Orgeval | orgeval@senior-compagnie.fr | 01 39 11 13 35

senior-compagnie.fr

DISTRI CLUB MEDICAL

LA LOCATION DE MATÉRIEL MÉDICAL à domicile

DISTRI CLUB MEDICAL vous propose **une large gamme de matériel médical à la vente et à la location**, ainsi que les **services associés**, nécessaires à la mise en place **d'une hospitalisation ou de soins à domicile**.

LIVRAISON & INSTALLATION À DOMICILE

GESTION DU DOSSIER ADMINISTRATIF

DÉSINFECTION

SERVICE APRÈS-VENTE

orgeval.districtclubmedical.com

1560, Route de Quarante Sous
78630 ORGEVAL - Tél. 01 72 54 77 87

Du lundi au vendredi : 8h30 - 13h30
Samedi : 9h30 - 12h30
(sur rendez-vous les après-midis)